



Bulletin Officiel

N° 5433 Lundi 04 Septembre 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 » 2-7

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

AMI ASSURANCES 8

AUGMENTATION DE CAPITAL

HANNIBAL LEASE 9-13

ATTIJARI LEASING 14-18

SOTUVER 19-24

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -AGE 25

BANQUE DE L'HABITAT – BH - 26

SRTGN –AGE- 26

SRTGN –AGO- 27

COURBE DES TAUX

28

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

29-30

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

- LAND'OR
- SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS – SAM -
- STAR
- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD –AMI ASSURANCES-

Société Anonyme au Capital Social de 18.508.784 DT
SIEGE SOCIAL : les Berges du Lac II, Cité Les Pins, 1053 TUNIS - TUNISIE

La Société Assurances Multirisques Ittihad –AMI ASSURANCES - porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 22/06/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **4.627.196 dinars** pour le porter de **18.508.784 dinars** à **23.135.980 dinars** et ce, par l'incorporation d'une partie des réserves et primes liées au capital, autres que les réserves légales.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de **4 627 196 actions nouvelles gratuites** au nominal de **Un (1) dinar** chacune. Ces actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires détenteurs des 18 508 784 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à concurrence **d'une (1) action nouvelle pour quatre (4) actions anciennes**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en Bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **11/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les **4 627 196** actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **01/01/2017**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes Assurances Multirisques Ittihad seront négociables en Bourse en hors cote, droits d'attribution détachés, à partir **du 11/08/2017**.

Les actions nouvelles attribuées gratuitement seront négociables en Bourse en hors cote à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **11/08/2017** et ce, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits d'attribution

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir **11/08/2017**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **11/08/2017**.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération est établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 août 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

HANNIBAL LEASE

Société anonyme au capital de 28 700 000 de Dinars

De valeur nominale de 5 dinars

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Hannibal Lease, tenue le 17/05/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11 480 000 DT pour le porter de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT, et ce en deux opérations simultanées de la manière suivante :

- Une augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 2 870 000 DT, et ce, par l'émission de 574 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes ;

- Une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 8 610 000 DT, et ce, par l'émission 1 722 000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Ces actions seront souscrites selon la parité de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1ère résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration en vue d'effectuer les formalités pratiques et de constater la réalisation de l'augmentation de capital.

But de l'émission :

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par HANNIBAL LEASE visant à améliorer le niveau de ses ratios réglementaires notamment le Ratio de solvabilité (Tier I et Tier II).

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 11 480 000 DT répartis comme suit :

- 8 610 000 DT par souscription en numéraire de 1 722 000 actions nouvelles ;
- 2 870 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 574 000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

➤ **Augmentation de capital par souscription en numéraire :**

▪ **Caractéristiques :**

Montant : 8 610 000 DT

Nombre d'actions nouvelles à souscrire : 1 722 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Prime d'émission de l'action : 3 DT

Forme des actions à émettre : Nominative

Catégorie : Ordinaire

▪ **Prix d'émission :**

Cette émission sera opérée, au prix de huit (8) dinars chacune soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société HANNIBAL LEASE ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription :**

La souscription aux 1 722 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

▪ **Etablissement domiciliaire :**

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société HANNIBAL LEASE exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 8 DT représentant une valeur nominale de 5 DT et une prime d'émission de 3 DT. Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 08003000513201046512 ouvert auprès de la Banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51), conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **29/09/2017 à 16H à MAC SA**, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités et délais de livraison des titres :**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en bourse MAC SA et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 5 740 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

➤ **Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites :**

Caractéristiques :

Montant : 2 870 000 DT

Nombre d'actions nouvelles gratuites : 574 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Forme des actions gratuites : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Droit d'attribution :

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **18/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites (574 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (1 722 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

- Suite -

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Selon l'article 35 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun :

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société HANNIBAL LEASE sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 5 740 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société HANNIBAL LEASE inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **18/08/2017**, droits de souscription et d'attribution détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 772 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Suite -

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 574 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **18/08/2017** sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités. Les négociations en bourse des droits d'attribution commencent à partir de **18/08/2017**.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310394 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310386 » durant la période de souscription préférentielle soit du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus².

Les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310378 » à partir du **18/08/2017**.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0975 en date du 03 août 2017, du document de référence de Hannibal Lease enregistré par le CMF en date du 03 août 2017 sous le n° 17-003 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31 août 2017.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF www.cmf.tn et de MAC SA www.macsacom.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Attijari Leasing

Société Anonyme au capital social de 25.000.000 de dinars divisé
en 2.500.000 d'actions de valeur nominale 10 dinars
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
RC : B125651997; **Tel** : 00 216 71 862 122 ; **Fax** : 00 216 71 861 545

Décisions à l'origine de l'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Attijari Leasing du **28 avril 2017** a décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de **2 500 000 DT** pour le porter de **25 000 000 DT** à **27 500 000 DT** et ce par l'émission de **250 000** actions nouvelles de dix **(10)** dinars de nominal chacune, à libérer intégralement lors de la souscription, majoré d'une prime d'émission de huit **(8)** dinars exigée intégralement à la souscription, soit à un prix d'émission de dix-huit **(18)** dinars l'action. Ces actions seront souscrites selon la parité d'une **(01)** action nouvelle pour dix **(10)** actions anciennes. A ce titre, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 4^{ème} résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser cette augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

But de l'émission

L'augmentation de capital a pour but de :

- Renforcer les fonds propres de la société, à l'instar de la tendance générale pour les établissements financiers.
- Tendre à maintenir, voire améliorer la notation de la société.

Caractéristiques de l'émission

Attijari Leasing procédera à une augmentation de capital de **2 500 000 DT** par souscription en numéraire et par émission de **250 000** actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre sont nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

Prix de l'émission des actions nouvelles

Cette émission sera opérée au prix de dix **(10)** dinars l'action majorée d'une prime d'émission de huit **(8)** dinars, soit à un prix d'émission de dix-huit **(18)** dinars l'action. Le prix de l'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectuera de la manière suivante :

- ✓ **A titre irréductible** : A raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. Attijari Leasing ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- ✓ **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes et ce, **du 25/08/2017 au 11/09/2017 inclus**¹.

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Attijari Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de dix **(10)** dinars représentant le nominal de l'action majoré de huit **(08)** dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas **(03)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **04015101004959352883**, ouvert auprès d'Attijari bank, Agence Les Berges du Lac sise au Rue du Lac d'Annecy, 1053, les Berges du Lac, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 16H** à Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agrée Mandaté.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Attijari Intermédiation), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués, à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agrée Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux actionnaires et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les **250 000** actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droit attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions Attijari Leasing sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

- Suite -

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les **2 500 000** actions anciennes composant le capital actuel d'Attijari Leasing inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **25/08/2017**, droit de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 250 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus².

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610463** à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610455** durant la période de souscription préférentielle soit du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus³. A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Attijari Intermédiation-intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 11/08/2017 sous le n°17-0976, du document de référence « Attijari Leasing 2017 » enregistré par le CMF en date du 23/06/2017 sous le n°17-001 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

²Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**La Société Tunisienne de Verrerie
SOTUVER**

Société Anonyme au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siège social : Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie
RC : B061252004; Tel : 72 640 650 ; Fax : 72 640 701

▪ **Décisions à l'origine de l'augmentation de capital**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOTUVER, réunie le **06/09/2016**, a décidé de procéder à une augmentation du capital de la société en numéraire d'un montant de **1 635 216** dinars pour le porter de **23 438 096** dinars à **25 073 312** dinars, et ce par l'émission de **1 635 216** actions nouvelles à raison de **trois (03)** actions nouvelles pour **quarante-trois (43)** anciennes.

Ces actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à **3,500** dinars l'action, soit 1 dinar de valeur nominale et **2,500** dinars de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, conformément à l'article 298 alinéa 3 du Code des Sociétés Commerciales que les actions non souscrites dans les délais légaux seront offertes au public. Elle a également donné pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentations du capital.

▪ **But de l'émission**

L'augmentation de capital servira à financer une partie d'un important programme d'investissement avoisinant les 11 millions de dinars qui porte essentiellement sur :

- le renouvellement et l'augmentation de la capacité de production de 20% du four n°1;
- la révision des machines ;
- la construction d'une zone de stockage ;
- le développement d'un nouveau procédé de production pressé-soufflé cols étroits NNPB (Narrow Neck Press & Blow).

- Suite -

▪ **Caractéristiques de l'émission**

Le capital social sera augmenté de **1 635 216** dinars par souscription en numéraire et par émission de **1 635 216** actions nouvelles. Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

▪ **Prix de l'émission des actions nouvelles**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **3,500 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **2,500 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

La SOTUVER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, au nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription**

La souscription aux **1 635 216** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes, et ce, du **28/08/2017 au 11/09/2017** inclus¹.

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

▪ **Souscription publique :**

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public pendant 3 jours ouvrables du **13/09/2017 au 15/09/2017** inclus.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

▪ **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOTUVER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

L'intermédiaire en Bourse, BMCE Capital Securities est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions exprimées dans le cadre d'une éventuelle souscription publique.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **3,500 DT**, soit **1 DT** représentant la valeur nominale de l'action et **2,500 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas 3 jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire, est versé dans le compte indisponible n° **8003000513201034193** ouvert auprès de la BIAT agence Centre d'Affaires Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de TUNISIE CLEARING.

▪ **Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 17h00** à BMCE Capital Securities, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BMCE Capital Securities), via l'Espace Adhérents de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

- Suite -

Les demandes de souscription éventuellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le Bulletin de souscription, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

▪ **Modalités et délais de délivrance des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BMCE Capital Securities en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

▪ **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires, détenteurs des **23 438 096** actions composant le capital actuel, et/ou cessionnaires de droits de souscription en Bourse.

▪ **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

▪ **Droits attachés aux valeurs mobilières offertes**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

▪ **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

▪ **Régime fiscal applicable**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

- Suite -

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de **5%**. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

▪ **Marché des titres**

Les actions de la SOTUVER sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

▪ **Cotation en Bourse des actions anciennes**

Les **23 438 096** actions anciennes composant le capital actuel de la SOTUVER inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **28/08/2017**, droits de souscription détachés.

▪ **Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites**

Les **1 635 216** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

▪ **Cotation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

▪ **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

▪ **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560205** » durant la période de souscription préférentielle soit du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560213** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BMCE Capital Securities -Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente augmentation de capital visé en date du 14/08/2017 sous le numéro 17-0977 est mis à la disposition du public sans frais auprès de la SOTUVER : Nouvelle Zone Industrielle Djbel El Oust K21 Route de Zaghouan Délégation Bir M'Chargua 1111 BP n° 48 Gouvernorat de Zaghouan, de BMCE Capital Securities, Intermédiaire en Bourse, Yasmine Tower Bloc C 6^{ème} étage Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord -1082 Tunis- et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
- BTE-**

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

Messieurs les actionnaires de la **Banque de Tunisie et des Emirats** (B.T.E) sont convoqués à **l'Assemblée Générale Extraordinaire** qui aura lieu le **Mercredi 04 Octobre 2017 à 13 H 00** au siège de la Banque sis au 05 Bis Rue Mohamed BADRA – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des statuts mis à jour de la Banque conformément aux dispositions de la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Tous les documents afférents à ladite assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la Banque sis au 05 Bis Rue Mohamed BADRA – Tunis.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

BANQUE DE L'HABITAT

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 07 septembre 2017 à 10 heures, au siège de la banque 18, avenue Mohamed V- 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital social de la banque.
- 2- Ratification d'une affectation.
- 3- Mise à jour des statuts.

Les titulaires des actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

2017 - AS - 5212

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

Siège social: 144, Avenue Habib Thameur- Nabeul 8019

es actionnaires de la société régionale de transport du gouvernorat de Nabeul sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 7 septembre 2017 à 11h.00 du matin à la salle des réunions à l'hôtel khayam garden à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des dispositions à prendre en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales et l'article 45 du statut de la SRTGN.

- Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'Assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire moyennant un pouvoir qui doit être déposé auprès du service juridique (au siège social de la société) avant la tenue de l'assemblée générale .

- Les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société (service juridique) durant le délai légal.

2017 - AS - 5220

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

Siège social: 144, Avenue Habib Thameur- Nabeul 8019

Les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 7 septembre 2017 à 10h00 à la salle des réunions à l'hôtel Khayam garden à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire hors du délai réglementaire.

2. Approbation de la lecture du rapport du conseil d'administration relatifs à l'exercice 2016 .

3. Approbation de la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016 .

4. Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2016.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2016.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2016.

7. Désignation des administrateurs au conseil d'administration de la S.R.T.G.N pour les exercices 2017 – 2018 – 2019.

8. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration.

– Les candidatures au poste d'administrateur représentant les actionnaires privés au conseil d'administration doivent être déposées au bureau d'ordre de la S.R.T.G.N à son siège social à nabeul au plus tard trois jours avant la date de la tenue de l'assemblée.

– Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire moyennant un pouvoir qui doit être déposé auprès du service juridique (au siège social de la société) avant la tenue de l'assemblée générale Ordinaire.

– Les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société (service juridique) durant le délai légal.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 04 SEPTEMBRE 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,262%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,316%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,359%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,402%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,445%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,465%	999,093
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,488%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,531%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018	5,703%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,838%	996,335
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,907%	929,927
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,014%	992,357
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,411%	979,576
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,699%	967,119
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,806%	968,764
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,984%		967,926
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,092%	959,105
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,130%	990,576
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,172%	936,390
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,281%	942,175
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"		7,309%	939,649
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,362%	934,675
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,403%	930,326
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,443%	926,306
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,754%		911,127
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,796%	904,693
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"		7,827%	918,809
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,900%	915,235
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,198%		940,868

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	168,809	168,874		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,141	114,191		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	97,707	97,747		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
4	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,040	15,045		
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	109,917	109,969		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
6	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,545	1,546		
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,275	108,339		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,093	41,108		
9	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,610	55,628		
10	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	118,393	118,547		
11	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	114,512	114,662		
12	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	142,232	141,967		
13	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	525,433	524,791		
14	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	120,427	120,380		
15	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	131,671	131,649		
16	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	141,284	141,265		
17	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	122,869	122,758		
18	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	109,969	109,726		
19	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	157,752	157,423		
20	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	95,396	95,109		
21	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	100,022	100,020		
22	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	155,982	156,067		
23	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	137,072	137,158		
24	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	103,291	102,985		
25	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	103,990	103,984		
26	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,989	21,974		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
27	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En liquidation	En liquidation		
28	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 295,773	2 304,846		
29	FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En liquidation	En liquidation		
30	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	122,055	123,025		
31	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	152,782	153,492		
32	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	166,906	168,440		
33	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	17,064	17,134		
34	FCP VALEURS QUIETUDE 2017 ****	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 322,788	En dissolution		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 292,177	5 294,585		
36	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,667	2,697		
37	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,302	2,322		
38	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,239	1,239		
39	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,107	1,108		
40	FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,121	1,124		
41	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,123	1,127		
42	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	118,207	119,371		
43	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,300	119,313		
44	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	1000,361	1000,988		
45	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC.SA	19/05/17	-	10,502	10,632		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
46	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,782	106,806
47	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,940	101,977
48	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,905	103,946
49	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,116	101,160
50	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	102,768	102,819
51	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,933	105,977
52	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,272	103,322
53	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,680	100,716
54	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,701	102,721
55	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	101,046	101,088
56	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,889	102,930
57	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	102,238	102,277
58	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	105,466	105,515
59	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	103,811	103,848
60	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,804	102,841
61	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,440	101,484
62	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	103,035	103,070
63	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	101,390	101,439
64	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	102,639	102,682
65	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,161	104,196
66	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,517	101,572
67	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	101,657	101,697
68	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,157	104,195
69	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,292	101,331

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,482	10,487
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	102,377	102,424
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	102,725	102,774
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	103,732	103,772
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,299	10,304
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	59,403	59,453
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	104,004	104,026
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,542	17,576
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	299,079	299,809
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,802	29,795
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 349,167	2 347,602
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,763	71,807
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,307	54,429
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	106,275	106,309
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	93,329	93,377
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,844	10,864
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,663	11,675
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,482	14,486
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	13,022	13,039
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	14,113	14,130
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,306	12,322
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	150,512	150,764
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	142,183	142,391
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,346	9,340
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	103,541	103,882
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	86,983	86,730
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	90,066	89,527
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	97,110	97,190
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	100,297	100,268
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	96,813	96,636
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,507	10,493
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En liquidation	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	105,819	105,698
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	149,479	149,941
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	107,275	107,632
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	106,429	106,536
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	208,313	209,608
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	187,145	187,918
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	157,695	158,248
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,733	22,835
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	144,095	144,680
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	124,485	125,310
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 100,746	9 116,451
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	83,042	82,687
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	996,797	1003,410
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5638,997	5653,918
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	5058,159	5082,311
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,388	100,464
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	114,995	114,842
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 874,500	10 986,925

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite du changement de la dénomination sociale de la « STUSID BANK » en «TUNISIAN SAUDI BANK –TSB- et par l'insertion de la « Société Africaine Distribution Autocar -ADA-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
40. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
44. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
45. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
46. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93 Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du

					Lac- 1053 Tunis
56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Hassen BOUAITA (F.M.B.Z KPMG Tunisie) et Mr Ahmed BELAIFA (M.T.B.F).

SOCIETE LAND'OR
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2017

ACTIFS	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	2 760 060	2 757 560	2 711 544
Moins (Amortissement)		< 1 636 057 >	<1 454 943>	<1 547 184>
Total Immobilisations incorporelles		1 124 003	1 302 617	1 164 360
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	40 986 014	39 261 788	40 614 091
Moins (Amortissement)		<16 469 066>	<14 917 667>	<15 715 115>
Total Immobilisations corporelles		24 516 948	24 344 121	24 898 976
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	3 896 220	3 896 220	3 896 220
Moins (Provisions)		<2 065 864>	<2 065 864>	<2 065 864>
Total Immobilisations financières		1 830 356	1 830 356	1 830 356
Total des Actifs Immobilisés		27 471 307	27 477 094	27 893 692
Autres Actifs Non Courants	3.4	1 016 456	523 626	393 936
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		28 487 763	28 000 720	28 287 628
ACTIFS COURANTS				
Stocks	3.5	16 000 829	11 947 584	13 225 979
Moins (provisions)		<515 145>	<384 288>	<281 420>
Total des Stocks		15 485 684	11 563 296	12 944 559
Clients Et Comptes Rattachés	3.6	30 213 613	26 699 745	24 742 649
Moins (provisions)		<5 528 170>	<4 851 979>	<5 290 309>
Total des Clients et comptes rattachés		24 685 443	21 847 766	19 452 340
Autres Actifs Courants	3.7	3 090 191	3 075 521	2 404 274
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.8	1 961 569	346 982	620 233
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		45 222 887	36 833 565	35 421 406
TOTAL DES ACTIFS		73 710 650	64 834 285	63 709 034

SOCIETE LAND'OR
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2017

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social		4 846 875	4 846 875	4 846 875
Réserves		131 068	131 068	131 068
Réserves spéciale d'investissement		10	10	10
Autres Capitaux Propres		10 919 495	11 894 188	11 891 126
Résultats reportés		<79 491>	<3 471 733>	<3 471 733>
Resultat de l'Exercice		1 020 061	2 146 044	3 392 242
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	4.1	16 838 018	15 546 452	16 789 588
PASSIFS				
Passifs Non Courants				
Emprunts	4.2	8 247 028	9 810 635	9 627 523
Provisions	4.3	805 000	625 000	690 000
Total Des Passifs Non Courants		9 052 028	10 435 635	10 317 523
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	18 465 960	10 679 223	13 534 170
Autres Passifs Courants	4.5	6 513 273	5 822 156	3 841 865
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	22 841 371	22 350 819	19 225 888
Total Des Passifs Courants		47 820 604	38 852 198	36 601 923
TOTAL DES PASSIFS		56 872 632	49 287 833	46 919 446
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		73 710 650	64 834 285	63 709 034

SOCIETE LAND'OR
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2017

ETAT DE RESULTAT	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	5.1			
Revenus		40 866 883	32 438 998	65 670 810
Autres Produits d'Exploitation		195 715	128 763	342 001
Total Des Produits D'exploitation		41 062 598	32 567 761	66 012 811
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de Stocks des Produits Finis	5.2	<934 436>	<1 251 564>	<1 606 706>
Achats Consommés	5.2	25 490 735	18 076 638	36 443 602
Achats		27 047 418	15 907 903	35 158 465
Variations Des Stocks		<1 556 683>	2 168 735	1 285 137
Autres achats	5.3	985 356	859 689	1 790 446
Charges De Personnel	5.4	4 165 195	3 812 499	7 951 394
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	5.5	1 817 514	1 779 081	3 667 405
Autres Charges D'exploitation	5.6	6 125 910	5 552 461	10 839 891
Total Des Charges D'exploitation		37 650 274	28 828 804	59 086 032
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 412 324	3 738 957	6 926 779
Charges Financières Nettes	5.7	2 024 069	1 150 964	2 569 747
Produits des placements	5.8			
Autres Gains Ordinaires	5.8	138 304	67 812	261 836
Autres Pertes Ordinaires		46 917		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 479 642	2 655 805	4 618 868
Impot sur les bénéfices	5.9	459 581	509 761	869 018
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 020 061	2 146 044	3 749 850
Contribution conjoncturelle		0	0	357 608
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 020 061	2 146 044	3 392 242

SOCIETE LAND'OR
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2017

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		1 020 061	2 146 044	3 392 242
Ajustements pour:				
Amortissements et provisions		1 817 514	1 779 081	3 667 405
QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		<2 256>	<3 277>	<6 338>
Charges d'intérêts		439 260	414 107	929 686
Différence de change sur comptes de trésorerie		1 156 527	742 207	<196 268>
Plus-value sur cession d'immobilisations		<30 120>	0	<53 200>
Variations des:				
Variation des stocks		<2 774 850>	917 172	<361 223>
Variation des créances		<5 470 964>	<1 599 209>	357 887
Variation des autres actifs		<685 917>	<109 633>	547 955
Variation des fournisseurs et autres passifs		7 034 474	2 228 077	3 084 231
Flux provenant des/<affectés aux> activités d'exploitation		2 503 729	6 514 569	11 362 377
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.		<972 259>	<1 686 839>	<1 295 602>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		103 500	0	53 200
Décaissements provenant des autres actifs non courants		<932 655>	0	<361 679>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-		0
Flux provenant des affectés aux activités d'investissement		<1 801 574>	<1 686 839>	<1 604 081>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement/ encaissement de crédits de financement de stock et autres crédit de gestion		1 177 000	<1 077 000>	<1 072 600>
Distribution dividendes		0	<484 688>	<484 688>
Remboursement des emprunts		<1 789 960>	<922 777>	<3 219 798>
Flux provenant des/<affectés aux>activités de financement		<612 960>	<2 484 465>	<4 777 086>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		<1 156 527>	<742 207>	196 268
Variation de Trésorerie		<1 067 352>	1 601 058	5 177 478
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<8 518 739>	<13 696 217>	<13 696 217>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		<9 586 091>	<12 095 159>	<8 518 739>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
Période arrêtée au 30 Juin 2017
Chiffres exprimés en dinars tunisiens

Présentation de la société :

La Société LAND'OR SA ("Land'Or " ou " société ") est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

TABLE DE MATIERES

1.	REFERENTIEL COMPTABLE	8
2	.PRINCIPES COMPTABLES	8
2.1	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	8
2.2	Frais préliminaires et charges à répartir	8
2.3	Contrats de location financement.....	9
2.4	Valeurs d'exploitation.....	9
2.5	Emprunts.....	9
2.6	Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants	10
2.7	Provisions pour risques et charges.....	10
2.8	Revenus.....	10
2.9	Transactions en monnaie étrangère	10
3.	ACTIF 11	
3.1.	Immobilisations incorporelles :	11
3.2.	Immobilisations corporelles :	11
3.3.	Immobilisations Financières :	12
3.4.	Autres actifs non courants :	13
3.5.	Stocks :	13
3.6.	Clients et comptes rattachés	13
3.7.	Autres actifs courants:	14
3.8.	Liquidités et équivalents de liquidités :	14
4	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	15
4.1	Capitaux propres:.....	15
4.2.	Emprunts:.....	15
4.3.	Provisions :	15
4.4.	Fournisseurs et comptes rattachés :	15
4.5.	Autres passifs courants :	16
4.6.	Concours bancaires et autres passifs financiers :	16
5	Compte de résultat.....	17
6.1.	Produits d'exploitation :	17
6.2.	Achats Consommés.....	17
6.3.	Autres achats :	17
6.4.	Charges de personnel :	17
6.5.	Dotations aux amortissements et aux provisions :	17
6.6.	Autres charges d'exploitation :	18
6.7.	Charges financières nettes :	18
6.8.	Autres Gains Ordinaires :	18
6.9.	Impôt sur les sociétés :	18
6.	ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	19
6.1.	Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :	19
6.2.	Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :	19
7.	NOTES COMPLEMENTAIRES.	20
7.1.	Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :	20
7.2.	Informations sur les parties liées.....	20
7.2.1.	Transactions avec les parties liées.	20
7.2.2.	Soldes avec les parties liées.....	20
7.2.3.	Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants	20

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens (« DT ») et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes. Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2016. Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2017 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2016.

2 PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vies appliquées par la société sont les suivants :

	Années
Progiciel SAP	10
Autres logiciels informatiques.	3
Dépôt de marques	3
Bâtiment industriel	35
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20
Installations techniques	20
Matériel industriel	20
Outilsage industriel	10-15
A.A.matériel et outillage industriel	20
Matériel de transport des biens	7
Matériel de transport des personnes	10
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	35
Equipement de bureau	10
Matériel informatique	7

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.2 Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

2.3 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de la propriété. Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Valeurs d'exploitation

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement liés à l'acquisition,
- Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente

2.5 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

2.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

2.7 Provisions pour risques et charges

> Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

> Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite correspond à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

2.8 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.9 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

3. ACTIF

3.1. Immobilisations incorporelles :

Le détail de cette rubrique au 30/06/2017 est le suivant :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Logiciels Informatiques	2 620 442	2 493 185	2 616 392
Dépôts de marques	49 264	49 264	49 264
Immobilisations incorporelles en cours	90 354	21 511	45 888
Total brut	2 760 060	2 757 560	2 711 544
Amortissements	<1 636 057>	<1 454 943>	<1 547 184>
	1 124 003	1 302 617	1 164 360

3.2. Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Terrain nu	1 321 600	1 321 600	1 321 600
Terrain bâti	230 400	230 400	230 400
Bâtiment industriel	6 135 481	6 135 481	6 135 481
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 987 458	3 868 627	3 987 458
Installations techniques	4 183 419	4 188 452	4 188 453
Matériel industriel	16 004 417	15 672 296	16 040 228
Outillage industriel	1 833 342	1 861 721	1 833 342
Matériel de transport des biens	60 617	111 597	60 616
Matériel de transport des personnes	344 958	344 958	344 958
Matériel de transport acquis en leasing	4 605 229	876 672	4 607 093
Equipement de bureau	268 076	262 897	263 217
Matériel informatique	1 173 649	1 157 859	1 166 843
Immobilisations encours	837 368	3 229 227	434 402
Total brut	40 986 014	39 261 788	40 614 091
Amortissement	<16 469 066>	<14 917 667>	<15 715 115>
Total net	24 516 948	24 344 121	24 898 976

Note 1 : Les immobilisations à statut juridique particulier représentent les immobilisations acquises dans le cadre des contrats de leasing. Il s'agit de matériel de transport dont la liste des contrats est la suivante :

N° de Contrat	VB au 30/06/2017	Amortissement Cumulé 2017	VCN 2017
269630	34 080	29 319	4 761
105059	46 735	35 138	11 597
117215	57 588	20 332	37 256
117690	82 980	28 886	54 094
291040 / 291030	277 060	136 420	140 640
119960	80 952	23 230	57 722
119962	160 523	46 063	114 460
121825	44 399	12 313	32 086
126103	3 149 961	143 941	3 006 020
126202	240 151	10 974	229 177
130493	161 733	5 358	156 375
130986	178 577	8 063	170 514
134870	90 490	5 844	84 646
Total	4 605 229	505 881	4 099 348

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles et des amortissements est présenté en annexe (1).

3.3. Immobilisations Financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Titres de participation	2 261 635	2 261 635	2 261 635
Dépôts et cautionnements	800	800	800
Créances immobilisées	1 633 785	1 633 785	1 633 785
Total brut	3 896 220	3 896 220	3 896 220
Provision pour dépréciation	< 2 065 864 >	< 2 065 864 >	< 2 065 864 >
Total net	1 830 356	1 830 356	1 830 356

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participation	Montant libéré en Devise	Montant libéré en DT	Provision	Montant net
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799	<226 799>	-
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940	-	199 940
LAND'OR MAROC (*)	9 000 000 MAD	100%	9 000 000 MAD	9 000 000 MAD	1 629 616	-	1 629 616
LAND'OR USA HOLDING INC	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280	<205 280>	-

(*) La société Land'Or Maroc a connu des difficultés opérationnelles et financières depuis 2013. (Voir note 3.6 pour l'appréciation du risque lié à l'investissement de Land'or Maroc.)

Créances immobilisées

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850.000 euros l'équivalent de 1.633.785 DT à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010. Compte

tenu de l'évolution du contexte politique et économique en Libye, le management a décidé de provisionner à 100% les créances immobilisées ainsi que la participation dans la filiale Libyenne.

La provision pour dépréciation des immobilisations financières constatée par la société, s'élève au 30/06/2017 à 2.065.864 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Provision
Titres de participation ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	226 799
Titres de participation LAND'OR USA HOLDING INC	205 280
Créances immobilisées	1 633 785
Total	2 065 864

3.4. Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Frais préliminaires	2 542 939	2 542 939	2 542 939
Charges à répartir	10 896 272	9 601 938	9 963 617
Total brut	13 439 211	12 144 877	12 506 556
Résorptions	<12 422 755>	<11 621 251>	<12 112 620>
Total net	1 016 456	523 626	393 936

3.5. Stocks :

Le solde de cette rubrique s'analyse de la manière suivante :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Matières premières	3 925 906	4 461 868	3 674 238
Emballages	2 067 963	1 712 257	1 546 308
Matières consommables	37 661	47 768	39 618
Produits finis et en-cours	5 462 969	4 173 391	4 528 533
Stocks divers	1 661 824	1 293 992	1 378 092
Stocks en transit	2 844 507	258 308	2 059 190
Total brut	16 000 829	11 947 584	13 225 979
Provision pour dépréciation	<515 145>	<384 288>	<281 420>
Total net	15 485 684	11 563 296	12 944 559

3.6. Clients et comptes rattachés

Le détail des comptes clients se présente comme suit:

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Clients	28 430 929	24 981 412	23 037 566
Effets à recevoir	6 083		5 562
Effets impayés	273 040	284 952	289 354
Chèques impayés	1 503 561	1 433 382	1 410 167
Total brut	30 213 613	26 699 745	24 742 649
Provision pour dépréciation	<5 528 170>	<4 851 979>	<5 290 309>
Total net	24 685 443	21 847 766	19 452 340

Les comptes clients au juin 2017 incluent une créance pour un montant de 19 915 368 TND (équivalent de 7 797 137 euros) sur la filiale marocaine LAND'OR Maroc, entièrement détenue par Land'Or.

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices

2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

Le management de Land'Or a adopté (suite la décision du Conseil d'Administration en date du 07/05/2015) un plan de restructuration de la filiale marocaine, se détaillant comme suit :

> Augmentation de capital par conversion d'une partie de la créance de Land'Or Maroc	7.000 KDT
> Abandon de créance : pour un montant équivalent à la marchandise détruite suite à l'incident de qualité	3.000 KDT
> Conversion du reliquat de la créance en un crédit remboursable sur une période de 7 ans à partir de 2017	3.115 KDT

Ce plan a fait l'objet d'une demande d'autorisation déposée auprès de la Banque Centrale de Tunisie en date du 05/04/2016 et n'ayant pas encore reçu l'approbation définitive à la date de publication des états financiers.

Sur un autre plan, et afin de maintenir et développer son activité au Maroc, la société a engagé une restructuration opérationnelle de la filiale marocaine visant à améliorer le réseau de distribution au Maroc par la recherche des partenariats avec des distributeurs locaux. Land'Or Maroc, qui va garder le statut de client et de vis-à-vis de Land'Or au Maroc, assurera le bon déroulement du partenariat de distribution et le développement des ventes pour les marques distributeurs (« MDD »).

Compte tenu des perspectives futures de l'activité de Land'Or Maroc et le plan de restructuration, le management a préparé un business plan de la filiale marocaine pour la période 2017-2023 sur la base duquel une provision de 3.750 KDT a été constatée et couvrant l'engagement financier de Land'Or dans Land'Or Maroc.

3.7. Autres actifs courants:

Le solde de cette rubrique s'analyse de la manière suivante:

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Personnel	23 125	63 482	32 490
Avances fournisseurs	184 804	487 027	57 424
Etat crédit d'impôt	2 017 825	1 984 287	2 053 225
Débiteurs divers	308 453	400 797	334 943
Créances sur des parties liées	114 185	114 185	114 185
Compte de régularisation actif	794 704	389 679	189 512
Total brut	3 443 096	3 439 457	2 781 779
Provision pour dépréciation	<352 905>	<363 936>	<377 505>
Total net	3 090 191	3 075 521	2 404 274

3.8. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Valeurs à l'encaissement.	601 838	314 929	366 842
Banques	1 347 219	1 394	250 320
Autres Valeurs	405	405	405
Caisses	12 107	30 254	2 666
Total	1 961 569	346 982	620 233

4 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

4.1 Capitaux propres:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Capital social	4 846 875	4 846 875	4 846 875
Résultats reportés	<79 491>	<3 471 733>	<3 471 733>
Autres capitaux propres	10 919 495	11 894 188	11 891 126
Réserves légales	131 068	131 068	131 068
Réserve spéciale d'investissement	10	10	10
Résultat de l'exercice	1 020 061	2 146 044	3 392 242
Total des capitaux propres	16 838 018	15 546 452	16 789 588

4.2. Emprunts:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Echéances à plus d'un an :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Crédits BT	626 472	1 579 412	1 102 941
Crédits BH	2 498 638	3 104 036	2 805 761
Crédits ATTIJARI	910 398	1 230 639	1 073 560
Crédits BTK	1 476 672	1 832 458	1 657 348
Dettes de location financière	2 734 849	2 064 090	2 987 913
Total emprunt	8 247 028	9 810 635	9 627 523

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les concours bancaires et autres passifs financiers à court terme.

4.3. Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Provisions diverses	805 000	625 000	690 000
Total	805 000	625 000	690 000

4.4. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Fournisseurs ordinaires locaux	996 512	2 145 814	2 930 462
Fournisseurs étrangers	6 137 999	2 594 202	3 687 330
Fournisseurs d'immobilisations	64 774	10 920	13 661
Fournisseurs, retenue de garantie	96 639	79 404	95 151
Fournisseurs, factures non parvenues	3 310 627	750 540	2 103 205
Obligations cautionnées	902 430	376 726	521 056
Effets à payer	6 956 979	4 721 617	4 183 305
Total	18 465 960	10 679 223	13 534 170

4.5. Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Rémunérations dues au personnel	1 273 711	938 570	1 523 719
Etat et collectivités locales	1 267 944	1 287 916	288 859
Créditeurs divers	531 964	339 844	561 715
Actionnaires dividendes à payer	969 933	484 688	14 453
Compte régularisation passif	2 469 721	2 771 138	1 453 119
Total	6 513 273	5 822 156	3 841 865

4.6. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Echéances à moins d'1 an ATIJARI	320 242	297 744	308 818
Echéances à moins d'1 an BT	1 041 176	1 041 176	1 041 176
Echéances à moins d'1 an UBCI	0	75 000	0
Echéance à moins d'1 an BH	605 398	631 597	587 961
Echéance à moins d'1 an BTK	355 787	167 542	342 652
Financement de stock et préfinancement export	6 350 000	4 925 000	4 925 000
Financement en devise	10 491 487	8 852 597	7 268 135
Concours bancaires	1 056 173	3 589 544	1 870 837
Dettes de location financière à moins d'un an	615 811	501 244	616 100
Financement factures	1 894 000	2 137 600	2 142 000
Intérêts courus	111 299	131 773	123 209
Total	22 841 371	22 350 819	19 225 888

5 COMPTE DE RESULTAT

5.1. Produits d'exploitation :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Chiffre d'affaires local	30 084 594	27 485 494	54 140 209
Chiffre d'affaires export	10 782 289	4 953 504	11 530 601
Autres produits d'exploitation	195 715	128 763	342 001
Total	41 062 598	32 567 761	66 012 811

5.2. Achats Consommés

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Achats matières premières	20 546 804	12 984 304	26 338 440
Achats emballages et autres matières consommables	5 715 297	4 315 095	8 410 639
Achats en transit	785 318	<1 391 495>	409 386
Variation de stocks	<771 365>	777 240	1 694 523
Variation de stocks en transit	<785 318>	1 391 495	<409 386>
Total	25 490 735	18 076 638	36 443 602

5.3. Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Autres Achats Stockables	361 932	215 514	433 015
Autres Achats non stockables	623 434	644 175	1 357 431
Total	985 356	859 689	1 790 446

5.4. Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Salaires et compléments de salaires	3 549 161	3 239 064	6 797 751
Charges sociales légales	616 034	573 435	1 153 644
Total	4 165 195	3 812 499	7 951 394

5.5. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Dotations aux amortissements	1 255 529	1 349 081	2 823 284
Dotations aux provisions	645 567	430 000	1 054 671
Total	1 901 096	1 779 081	3 877 955
Reprise sur provisions	<83 582>	-	<210 550>
Total Net	1 817 514	1 779 081	3 667 405

5.6. Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2012</u>
Services extérieurs	2 051 159	1 787 330	3 779 216
Autres services extérieurs	3 828 201	3 576 800	6 611 876
Charges diverses ordinaires	68 991	24 724	119 883
Impôts et taxes	177 559	163 608	328 916
Total	6 125 910	5 552 461	10 839 891

5.7. Charges financières nettes :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Intérêts relatifs au crédit BT	62 280	93 580	168 633
Intérêts relatifs au crédit UBCI	-	3 996	5 458
Intérêts relatifs au crédit BH	90 432	123 283	207 043
Intérêts relatifs au crédit ATIJARI	47 504	57 125	109 169
Intérêts relatifs au crédit BTK	70 657	75 136	147 805
Autres intérêts	168 387	60 987	291 578
Différence de change nette	681 760	<179 087>	<84 102>
Intérêts sur crédits de gestion et autre frais financiers	903 049	915 943	1 724 163
Total	2 024 069	1 150 964	2 569 747

5.8. Autres Gains Ordinaires :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Autres gains ordinaires	138 304	67 812	261 836
Total	138 304	67 812	261 836

5.9. Impôt sur les sociétés :

Le solde de ce compte s'élève au 30/06/2017 à 459 581 TND, le décompte fiscal est présenté en annexe (3)

6. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

6.1. Éléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

6.2. Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :

La société a adopté la méthode autorisée pour la présentation de l'état de flux de trésorerie.

7. NOTES COMPLEMENTAIRES.

7.1. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture.

7.2. Informations sur les parties liées

7.2.1. Transactions avec les parties liées.

Chiffre d'affaires réalisé par Land'Or avec les sociétés du groupe

-Une convention de location de bureaux et divers matériels a été conclue le premier janvier 2003 avec la société LAND'OR FOODS & SERVICES SA (« LFS»),. Un avenant a été conclu en 2014. Le montant annuel des loyers facturés par Land'Or au titre du premier semestre 2017 s'élève à 99 225 DT.

-Le montant des ventes de marchandise par Land'Or à Land'Or Maroc s'élève au titre du premier semestre de l'exercice 2017 à 2 595 156 DT.

Prestations facturées par les sociétés du groupe:

LFS a facturé à Land'Or au titre du premier semestre de l'exercice 2017 des prestations s'élevant à 2 663 419DT qui se détaillent comme suit :

- Prestations de services : 1 415 655DT
- Transport de marchandises : 1 247 764 DT

Garanties, sûretés réelles et cautions données

La société Land'Or s'est portée caution solidaire pour le remboursement de l'enveloppe de crédits de gestion de 225.000 DT en principal contracté par la société LFS, auprès de la Banque de Tunisie. Ces crédits ont été totalement remboursés par LFS AU montant restant à rembourser au 30/06/2017 s'élève à 0 DT.

Le montant de la caution solidaire est de 338.000 DT.

7.2.2. Soldes avec les parties liées

En DT	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Créance commerciale			
LFS	228 597	894 258	111 511
Land'Or Maroc*	19 915 368	15 964 802	18 197 832
Total créance commerciale	20 143 965	16 859 060	18 309 343
Avances			
Land'Or Maroc	17 131	17 131	17 131
LAND'OR USA HOLDING INC**	97 054	97 054	97 054
Total avances	114 185	114 185	114 185
Dette commerciale			
LFS	44 848	<32 920>	<213 910>
Total Dette commerciale	44 848	<32 920>	<213 910>

*Solde provisionné à hauteur de 3.750.000 DT

** Solde intégralement provisionné

7.2.3. Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants

Au cours de premier semestre de l'exercice 2017, Land 'Or a alloué à la direction Générale de la société une rémunération nette 212 612 TND.

Annexes

- Annexe (1):** Tableau d'Amortissement des Immobilisations Corporelles & Incorporelles
- Annexe (2):** Tableau de Résorption des Autres Actifs Non Courants
- Annexe (3):** Tableau de détermination du Résultat Fiscal
- Annexe (4):** Schéma des soldes intermédiaires de gestion
- Annexe (5):** Tableau des engagements Hors Bilan
- Annexe (6):** Tableau de mouvements des capitaux propres

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2017

RUBRIQUE	VB REVAL 01/01/17	ACQUISIT° 2017	VALEUR CESSION 2017	VB AU 30/06/2017	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2017	REPRISE /CESSION 2017	AMORT. CUMUL. 2017	VCN 2017
BATIMENT INDUSTRIEL	6 135 481			6 135 481	1 319 109	101 925		1 421 034	4 714 447
EQUIPEMENT DE BUREAU	263 217	4 859		268 076	170 065	4 928		174 993	93 083
IMMO. A STATUT JURIDIQUE PART.	4 607 093	90 490	92 354	4 605 229	401 381	149 937	45 437	505 881	4 099 348
IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	434 402	402 966		837 368	0	0		0	837 368
INST.G.AA CONST.	3 987 458	0		3 987 458	1 565 484	72 236		1 637 720	2 349 738
INSTAL. TECHNIQ.	4 188 452	42 750	47 783	4 183 419	2 222 759	97 918	33 830	2 286 847	1 896 572
MAT.DE TRANSP. DE PERS.	344 958	0		344 958	238 240	10 208		248 448	96 510
MAT.DE TRANSP.BIENS	60 617	0		60 617	52 597	723		53 320	7297
MAT.INDUSTRIEL	16 040 228	0	35 811	16 004 417	7 922 393	338 405	23 301	8 237 495	7 766 922
MAT.INFORMATIQUE	1 166 843	6 806		1 173 649	713 764	40 725		754 489	419 160
OUTILLAGE INDUST.	1 833 342			1 833 342	1 109 323	39 516		1 148 839	684 503
TERRAIN NU	1 321 600			1 321 600	0	0		0	1 321 600
TERRAIN BATI	230 400			230 400	0	0		0	230 400
	40 614 091	547 871	175 948	40 986 014	15 715 115	856 521	102 568	16 469 066	24 516 948

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30/06/2017

RUBRIQUE	Valeur Brute 01/01/2017	ACQUISITION 2017	CESSION 2017	Valeur Brute au 30/06/2017	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2017	CUMUL AMORT 2017	V.C.NET AU 30/06/2017
LOGICIEL INFORMATIQUE	2 616 392	4 050		2 620 442	1 500 313	87 575	1 587 888	1 032 554
DEPOT DE MARQUE	49 264			49 264	46 871	1 298	48 169	1 095
IMMOBILISATIONS INCORP.EN COURS	45 888	44 466		90 354	0		0	90 354
TOTAL	2 711 544	48 516	0	2 760 060	1 547 184	88 873	1 636 057	1 124 003

Annexe (2)

TABLEAU DE RESORPTION DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS AU 30/06/2017

LIBELLE	TAUX	V.BRUT AU 01/01/2017	AQUISITION 2017	V.BRUT AU 30/06/2017	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2017	AMORT. CUMULE	VAL.COMPT. NETTE
FRAIS PRELIMINAIRES	3 ans	2 542 939	0	2 542 939	2 542 939		2 542 939	0
CHARGES A REPARTIR	3 ans	9 963 617	932 655	10 896 272	9 569 681	310 135	9 879 816	1 016 456
TOTAL		12 506 556	932 655	13 439 211	12 112 620	310 135	12 422 755	1 016 456

Annexe (3)

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2017 AU 30/06/2017

DESIGNATION	A IMPOSER	A DEDUIRE
BENEFICE NET COMPTABLE OU PERTE NETTE COMPTABLE (1) (après modifications comptables)	1 020 061	-
A REINTERGRER	3 448 139	
Amortissements des voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	4 223	
Charges sur voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	10 853	
Provisions constituées (Créances client)	250 000	
Provisions constituées (stock)	280 567	
Impôt sur les sociétés	459 581	
Taxe sur les voyages	1 800	
Amendes et pénalités non déductibles	38 991	
Pertes de changes non réalisées	2 402 124	
A DEDUIRE		2 282 516
Reprise sur provision clients		12 140
Reprise pour provision de stock non déduite initialement		46 842
Gains de changes non réalisées		2 198 934
Reprise sur Autres réintégrations		24 600
RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES PROVISIONS		
Bénéfice	2 185 684	
RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES REPORTS DEFICITAIRES		
Bénéfice	2 185 684	
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE		
Bénéfice	2 185 684	
RESULTAT APRES REPORT DEFICITAIRE		
Bénéfice	2 185 684	
Base de déduction du bénéfice / Export	2 185 684	
Bénéfice sur exportation	26,49%	578 930
BASE DE L'IMPÔT MINIMUM AU TAUX DE 20%	1 606 754	
BASE DE L'IMPÔT MINIMUM Marché local	35 585 616	
BASE DE L'IMPÔT MINIMUM Export	10 825 730	
RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice Marché local	1 606 754	
Bénéfice Export	578 930	
IMPÔT SUR LES SOCIETES AU TAUX DE 25%	401 688	
IMPÔT SUR LES SOCIETES AU TAUX DE 10% (export)	57 893	
IMPÔT MINIMUM AU TAUX DE 20 %		
Minimum d'impôt 0,2% du CA local TTC	71 171	
Minimum d'impôt 0,1% du CA Export	10 826	

Annexe (4)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2017

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2017	2016
(1) Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues		. <i>Marge Commerciale</i>	-	-
(2) Revenus et autres produits d'exploitation	41 062 598					
Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	- 934 436			
Production Immobilisée						
Total	41 062 598	Total	- 934 436	. <i>Production</i>	41 997 034	67 619 517
. (2) Production	41 997 034	Achats consommés	25 490 735	. <i>Marge sur coût matières</i>	16 506 299	31 175 915
. (1) Marge Commerciale	-	(1) et (2) Autres charges externes	6 933 707			
. (2) Marge sur coût matière	16 506 299					
. Subvention d'exploitation						
Total	16 506 299	Total	6 933 707	. <i>Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)</i>	6 572 592	18 878 299
. Valeur Ajoutée Brute	6 572 592	Impôts et taxes	177 559	. <i>Excédent Brut ou Insuffisance D'exploitation</i>		
		Charges de personnel	4 165 195		5 229 838	10 594 184
		Total	4 342 754			
. Excédent brut d'exploitation	5 229 838	ou Insuffisance brute d'exploitation				
Autres produits ordinaires	138 304	Autres charges ordinaires	46 917			
Produits financiers	-	Charges financières	2 024 069			
Transferts et reprises de charges	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 817 514			
		Impôt sur le résultat ordinaire	459 581	. <i>Résultat des Activités Ordinaires (positif ou négatif)</i>	1 020 061	3 392 242
Total	5 368 142	Total	4 348 081			
. Résultat positif des Activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	1 020 061			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effets positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-			
		impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	. <i>Résultat Net après Modifications Comptables</i>	1 020 061	3 392 242
Total	-	Total	1 020 061			

Annexe (5)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30/06/2017

1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Exprimé en Dinars)

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Observations
1- Engagements donnés						
1-a Garanties personnelles						
Cautionnement	338 000					Caution solidaire LFS
Aval	-					
Autres garanties	-					
1-b Garanties réelles						
Hypothèque	1 689 154	BT				en 1er rang lot de terrain SELMA II
	-	STB				en rang utile lot de terrain SELMA II
	-	UBCI				en rang utile lot de terrain SELMA II
	3 585 612	BH				en rang utile lot de terrain SELMA II
	1 410 228	ATIJJARI BANK				en rang utile lot de terrain SELMA II
	2 201 884	BTK				en rang utile lot de terrain SELMA II
Nantissement	1 689 154	BT				en 1er rang Fond de commerce et matériel
	-	STB				en rang utile Fond de commerce et matériel
	-	UBCI				en rang utile Fond de commerce et matériel
	3 585 612	BH				en rang utile Fond de commerce et matériel
	1 410 228	ATIJJARI BANK				en rang utile Fond de commerce et matériel
	2 201 884	BTK				en rang utile Fond de commerce et matériel
1-c Effets escomptés non échues						
1-d Créances à l'exportation						
1-e Abandon de créances						
1-f Prime de remboursement obligations non convertibles						
Total						
2- Engagements reçus						
2-a Garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
2-b Garanties réelles						
Hypothèque						
Nantissement						
2-c Effets escomptés non échues	2 774 905					
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)						
2-e Abandon de créances						
Total						
3- Engagements réciproques						
Loyer de leasing	4 264 470					Nantissement sur le matériel
Crédit consenti non encore versé						
Avais et Cautions	1 162 203					
Crédit documentaire						
Refinancement						
Factures visées	-					
Personnel congés à payer	-					
supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
Total						

2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

POSTES CONCERNES	/ALEUR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GARANTI	PROVISIONS
Emprunt Obligataire		
Emprunt d'investissement		
Emprunt courant de gestion		
Autres		

Annexe (6)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES 2017

(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserve Spéciale de Réévaluation	Autres Réserves	Subvention d'invest.	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2014 avant affectation	4 846 875	81 068	9 317 125	3 052 403	50 010	23 490	-39 731	-5 723 107	11 608 132
Affectation et imputations (AGO 07/07/2014)							-5 723 108	5 723 107	-1
Augmentation de capital (AGE 07/07/2014)									0
Subvention d'investissement						-10 866			-10 866
Résultat de l'exercice								2 291 106	2 291 106
Soldes au 31/12/2015 avant affectation	4 846 875	81 068	9 317 125	3 052 403	50 010	12 624	-5 762 839	2 291 106	13 888 372
Affectation et imputations (AGO 15/06/2015)			0				2 291 106	-2 291 106	0
Augmentation de capital	0		0						0
Distribution des Dividendes			-484 688						-484 688
Subvention d'investissement						-6 338			-6 338
Résultat de l'exercice								3 392 242	3 392 242
Soldes au 31/12/2016 avant affectation	4 846 875	81 068	8 832 437	3 052 403	50 010	6 286	-3 471 733	3 392 242	16 789 588
Affectation et imputations (AGO 30 05 2016)			0				3 392 242	-3 392 242	0
Augmentation de capital	0		0						0
Distribution des Dividendes (AGO 26 05 2017)			-969 375				-2 256		-971 631
Subvention d'investissement									0
Résultat de l'exercice								1 020 061	1 020 061
Soldes au 30/06/2017 avant affectation	4 846 875	81 068	7 863 062	3 052 403	50 010	4 030	-79 491	1 020 061	16 838 018

TUNIS, le 30 Août 2017

Messieurs les Actionnaires de la Société
Land'Or S.A.
Bir Jedid, 2054-Khelidia

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société LAND'OR SA (« Société » ou « Land'Or ») portant sur la période allant du 1er janvier au 30 juin 2017. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 16.838.018 DT y compris le résultat net bénéficiaire de la période de 1.020.061 DT.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ne donnent pas une image fidèle de la

situation financière de la société LAND'OR SA au 30 juin 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

LAND'OR Maroc

Ainsi qu'il en est fait mention dans les notes 3.3 et 3.6 aux états financiers intermédiaires, l'engagement financier (Titres de participation et créance commerciale) de Land'Or dans la filiale LAND'OR MAROC SARL AU (« Land'Or Maroc ») s'élève au 30 Juin 2017 à 21,6 millions DT dont une créance de 14,8 millions DT provenant de 2014 et des années antérieures. Ce solde élevé est dû à des difficultés d'exploitation et financières rencontrées par Land'Or Maroc depuis 2013 et qui ont entraîné des retards importants dans le règlement de cette créance.

Courant 2016, le management a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle de Land'Or Maroc en vue de relancer son activité et redresser sa situation financière. Le plan de restructuration financière a fait l'objet d'une demande d'approbation déposée auprès de la Banque Centrale de la Tunisie en date du 4 avril 2016 et n'ayant pas encore reçu l'approbation définitive à la date du présent rapport.

Compte tenu des perspectives futures de l'activité de Land'Or Maroc et le plan de restructuration, le management a préparé un business plan de la filiale marocaine pour la période 2017-2023 sur la base duquel une provision de 3.750 KDT a été constatée dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2017 et correspondant à l'estimation du Management du risque éventuel lié à cet engagement .

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Hassen BOUAITA
Directeur Associé

les Commissaires aux Comptes Associés
M. T. B. F
Ahmed BELAIFA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2017

BILAN

(exprimé en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre		Notes	30 Juin		31 Décembre
		2017	2016	2016			2017	2016	2016
ACTIFS									
ACTIFS NON COURANTS									
Actifs immobilisés									
Immobilisations incorporelles		177 721	165 342	172 396			4 634 696	4 213 360	4 213 360
Moins : amortissements		(151 813)	(131 058)	(141 810)			1 453 040	1 453 040	1 453 040
	4	25 908	34 284	30 586			1 221 336	1 198 336	1 198 336
Immobilisations corporelles		8 794 032	4 714 125	5 379 286			636 682	170 547	170 547
Moins : amortissements		(2 886 962)	(2 633 057)	(2 708 842)					
	4	5 907 070	2 081 068	2 670 444					
Immobilisations financières	5	1 744 949	1 923 342	1 516 642			685 338	909 592	1 814 479
Total des actifs immobilisés		7 677 927	4 038 694	4 217 672			685 338	909 592	2 174 479
Autres actifs non courants	6	361 897	75 108	135 651					
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		8 039 824	4 113 802	4 353 323					
ACTIFS COURANTS									
Stocks		2 949 857	2 305 685	2 385 518					
Moins : provisions		(15 000)	(15 000)	(15 000)					
	7	2 934 857	2 290 685	2 370 518					
Clients et comptes rattachés		5 837 421	4 843 452	6 250 406					
Moins : provisions		(358 083)	(326 003)	(290 806)					
	8	5 479 338	4 517 449	5 959 600					
Autres actifs courants	9	858 940	734 990	577 298					
Liquidités et équivalents de liquidités	10	245 306	1 197 077	877 080					
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		9 518 441	8 740 201	9 784 496					
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS									
CAPITAUX PROPRES									
Capital social							4 634 696	4 213 360	4 213 360
Prime d'émission							1 453 040	1 453 040	1 453 040
Réserves							1 221 336	1 198 336	1 198 336
Résultats reportés							636 682	170 547	170 547
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE							7 945 754	7 035 283	7 035 283
Compte spécial d'investissement							-	-	360 000
Résultat après affectation au compte spécial d'investissement							685 338	909 592	1 814 479
Résultat net de l'exercice							685 338	909 592	2 174 479
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11						8 631 092	7 944 875	9 209 762
PASSIFS									
PASSIFS NON COURANTS									
Emprunts et dettes assimilées	12						2 318 139	23 834	64 089
Provisions pour risques et charges							188 777	244 251	188 777
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS							2 506 916	268 085	252 866
PASSIFS COURANTS									
Fournisseurs et comptes rattachés	13						3 557 604	2 982 881	3 105 674
Autres passifs courants	14						2 381 952	1 555 436	1 484 934
Concours bancaires et autres passifs financiers	15						480 701	102 726	84 583
TOTAL DES PASSIFS COURANTS							6 420 257	4 641 043	4 675 191
TOTAL DES PASSIFS							8 927 173	4 909 128	4 928 057
TOTAL DES ACTIFS		17 558 265	12 854 003	14 137 819			17 558 265	12 854 003	14 137 819
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS							17 558 265	12 854 003	14 137 819

ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2017

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2016</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	16	7 242 530	7 118 309	14 768 121
Autres produits d'exploitation	17	20 635	53 545	71 703
Production immobilisée		-	-	8 074
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>7 263 165</u>	<u>7 171 854</u>	<u>14 847 898</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours	7	(43 861)	56 151	55 365
Achats consommés	18	4 273 540	4 031 721	7 952 950
Charges de personnel	19	1 010 255	944 514	1 980 387
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	327 779	338 808	427 552
Autres charges d'exploitation	21	1 017 620	826 324	1 622 281
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>6 585 333</u>	<u>6 197 518</u>	<u>12 038 535</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>677 832</u>	<u>974 336</u>	<u>2 809 363</u>
Charges financières nettes	22	(123 889)	(39 856)	(17 373)
Produits des placements	23	239 960	239 964	239 964
Autres gains ordinaires	24	982	16 850	60 477
Autres pertes ordinaires	25	(622)	(2 431)	(105 576)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>794 263</u>	<u>1 188 863</u>	<u>2 986 855</u>
Impôt sur les sociétés	26	(108 925)	(279 271)	(613 656)
Contribution conjoncturelle		-	-	(198 720)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>685 338</u>	<u>909 592</u>	<u>2 174 479</u>
Affectation au compte spécial d'investissement		-	-	(360 000)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>685 338</u>	<u>909 592</u>	<u>1 814 479</u>
(Après affectation au compte spécial d'investissement)				
Résultat par action	11	0,159	0,224	0,526

ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2017
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>	<u>2016</u>	<u>31 Décembre</u>
		<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	27	9 160 560	7 861 834	15 587 416
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	28	(6 999 923)	(5 685 914)	(11 784 152)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	29	(1 175 927)	(1 067 421)	(2 104 690)
Intérêts payés	30	(109 773)	(39 856)	(17 373)
Impôt sur les bénéfices payé	31	(747 687)	(125 838)	(219 842)
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u>		<u>127 250</u>	<u>942 805</u>	<u>1 461 359</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Intérêts et dividendes reçus	32	239 960	-	239 964
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(3 398 041)	(101 184)	(751 362)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	19 000	54 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	(198 000)	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	5	2 500	-	403 000
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u>		<u>(3 353 581)</u>	<u>(82 184)</u>	<u>(54 398)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	34	-	(244 850)	(1 010 813)
Encaissements provenant des emprunts	12	2 590 000	-	-
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	12	(53 746)	(65 826)	(166 200)
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u>		<u>2 536 254</u>	<u>(310 676)</u>	<u>(1 177 013)</u>
Variation de trésorerie		<u>(690 077)</u>	<u>549 945</u>	<u>229 948</u>
Trésorerie au début de l'exercice	35	877 080	647 132	647 132
Trésorerie à la fin de l'exercice	35	187 003	1 197 077	877 080

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2017

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Produits d'exploitation	7 263 165	7 171 854	14 839 824	Coût des matières consommées	4 273 540	4 031 721	7 952 950				
Production immobilisée	-	-	8 074	Déstockage de production	-	56 151	55 365				
Production stockée	43 861	-	-								
<u>Production</u>	7 307 026	7 171 854	14 847 898	<u>Achats consommés</u>	4 273 540	4 087 872	8 008 315	<u>Marge sur coût matières</u>	3 033 486	3 083 982	6 839 583
Marge sur coût matières	3 033 486	3 083 982	6 839 583	Autres charges externes	955 216	773 461	1 523 846				
<u>Sous total</u>	3 033 486	3 083 982	6 839 583	<u>Sous total</u>	955 216	773 461	1 523 846	<u>Valeur ajoutée brute</u>	2 078 270	2 310 521	5 315 737
Valeur ajoutée brute	2 078 270	2 310 521	5 315 737	Impôts et taxes	62 404	52 863	98 435				
				Charges de personnel	1 010 255	944 514	1 980 387				
<u>Sous total</u>	2 078 270	2 310 521	5 315 737	<u>Sous total</u>	1 072 659	997 377	2 078 822	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	1 005 611	1 313 144	3 236 915
Excédent brut d'exploitation	1 005 611	1 313 144	3 236 915	Charges financières nettes	123 889	39 856	17 373				
Produits des placements	239 960	239 964	239 964	Dotations aux amortissements et aux provisions	327 779	338 808	427 552				
Autres gains ordinaires	982	16 850	60 477	Autres pertes ordinaires	622	2 431	105 576				
				Impôt sur les sociétés	108 925	279 271	613 656				
				Contribution conjoncturelle	-	-	198 720				
<u>Sous total</u>	1 246 553	1 569 958	3 537 356	<u>Sous total</u>	561 215	660 366	1 362 877	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	685 338	909 592	2 174 479
								<u>Résultat net de l'exercice</u>	685 338	909 592	2 174 479

I- LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 30 juin 2017 à 4.634.696 dinars divisé en 4.634.696 actions d'une valeur nominale de un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM.
- La société "TALOS" est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 99% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 41% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale.

La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Animaux de service	20%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture de la période, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de la période en hors taxes récupérables. A la clôture de la période, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition .

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de la période parmi les charges financières nettes.

A la clôture de la période, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de la période s'il se rapporte à des éléments monétaires dont la durée de vie ne dépasse pas l'exercice subséquent.

Pour les éléments monétaires dont la durée de vie s'étale au delà de l'exercice subséquent, l'écart de conversion est porté au bilan et fait l'objet d'amortissement sur la durée de vie restante de l'élément.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II - LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 30 juin 2017, un montant net de D : 5.932.978 contre D : 2.701.030 au 31 décembre 2016, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur</u> <u>Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette au 30/06/2017</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette au 30/06/2016</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette 2016</u>
- Immobilisations incorporelles	177 721	151 813	25 908	34 284	30 586
- Immobilisations corporelles	8 794 032	2 886 962	5 907 070	2 081 068	2 670 444
<u>Total</u>	<u>8 971 753</u>	<u>3 038 775</u>	<u>5 932 978</u>	<u>2 115 352</u>	<u>2 701 030</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Transferts	Fin de la période	Début de la période	Dotations de la période	Transferts	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		172 396	5 325	-	177 721	141 810	10 003	-	151 813	25 908
Logiciels	33%	157 087	5 325	-	162 412	135 140	9 135	-	144 275	18 137
Concessions	33%	8 796	-	-	8 796	6 670	868	-	7 538	1 258
Immobilisations incorporelles encours		6 513	-	-	6 513	-	-	-	-	6 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 379 286	3 414 746	-	8 794 032	2 708 842	178 120	-	2 886 962	5 907 070
Terrain		1 235 186	2 362 419	600 000	4 197 605	-	-	-	-	4 197 605
Constructions	5%	753 296	872 867	-	1 626 163	528 792	36 390	-	565 182	1 060 981
Agencements et aménagements	15%	569 003	78 513	-	647 516	489 076	12 271	-	501 347	146 169
Equipements industriels	15%	312 201	-	-	312 201	246 015	8 631	-	254 646	57 555
Installations techniques	15%	13 867	-	-	13 867	12 784	124	-	12 908	959
Installations générales	15%	170 217	14 398	-	184 615	157 021	2 300	-	159 321	25 294
AAI généraux	15%	85 194	1 477	-	86 671	58 357	3 137	-	61 494	25 177
Outillage industriel	15%	47 310	2 844	-	50 154	36 059	1 667	-	37 726	12 428
Matériel de transport	20%	1 014 765	34 750	-	1 049 515	833 536	60 123	-	893 659	155 856
Mobilier, matériel de bureau	20%	113 614	1 913	-	115 527	83 446	5 599	-	89 045	26 482
Matériel informatique	33%	186 352	4 070	-	190 422	173 716	4 727	-	178 443	11 979
Animaux de service	20%	3 900	-	-	3 900	3 900	-	-	3 900	-
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	246 136	41 495	-	287 631	86 140	43 151	-	129 291	158 340
Immobilisations corporelles en cours		28 245	-	-	28 245	-	-	-	-	28 245
Avances, fournisseurs d'immobilisations		600 000	-	(600 000)	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		5 551 682	3 420 071	-	8 971 753	2 850 652	188 123	-	3 038 775	5 932 978

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élevaient au 30 juin 2017 à D : 1.744.949 contre D : 1.516.642 au 31 décembre 2016, et s'analysent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Titres de participation	(A)	1 704 130	1 506 130	1 506 130
- Prêts aux sociétés du groupe		-	403 000	-
- Prêts au personnel		39 407	10 300	6 600
- Dépôts et cautionnements		1 412	3 912	3 912
<u>Total</u>		<u>1 744 949</u>	<u>1 923 342</u>	<u>1 516 642</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de</u> <u>parts</u>	<u>Coût</u> <u>d'acquisition/</u> <u>souscription</u>	<u>Montant total de</u> <u>la participation</u>	<u>% de détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
- Société Intérieurs Côte d'Ivoire	1 353	34	46 330	41,00%
- Société TALOS	1 980	100	198 000	99,00%
<u>Total</u>			<u>1 704 130</u>	

Les mouvements intervenus sur le portefeuille "Titres de participation" correspondent à la souscription de 1 980 parts sociales dans le capital de la société "TALOS", pour un montant de D : 198.000.

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent à la clôture de l'exercice, un montant net des résorptions de D : 361.897, contre D : 135.651, à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Honoraires d'études préalables à l'introduction en bourse	403 672	73 000	135 651
- Autres frais relatifs à l'introduction en bourse	30 604	-	-
- Frais de publicité	12 650	12 650	12 650
<u>Total brut</u>	<u>446 926</u>	<u>85 650</u>	<u>148 301</u>
- Résorptions antérieures	(12 650)	(8 434)	(8 434)
- Résorptions de la période	(72 379)	(2 108)	(4 216)
<u>Total net</u>	<u>361 897</u>	<u>75 108</u>	<u>135 651</u>

Note 6 : Autres actifs non courants (suite)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Honoraires d'études préalables à l'introduction en bourse	3 ans	135 651	268 021	403 672	-	67 279	67 279	336 393
Autres frais relatifs à l'introduction en bourse	3 ans	-	30 604	30 604	-	5 101	5 101	25 503
Frais de publicité	3 ans	12 650	-	12 650	12 650	-	12 650	-
TOTAUX		148 301	298 625	446 926	12 650	72 379	85 029	361 897

Note 7 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent un montant net de provisions de D : 2.934.857 au 30 juin 2017, contre D : 2.370.518 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Matières premières	170 367	150 951	125 344
- Matières consommables	61 468	61 122	45 820
- Emballages	4 293	3 717	3 744
- Produits intermédiaires	2 014 421	1 522 643	1 641 171
- Marchandises	73 123	49 286	64 494
- Stocks en transit	224 850	161 278	147 471
<i><u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u></i>	<u>2 548 522</u>	<u>1 948 997</u>	<u>2 028 044</u>
- Produits encours	17 443	-	8 966
- Produits finis	383 892	356 688	348 508
<i><u>Total des stocks de produits finis et des encours</u></i>	<u>401 335</u>	<u>356 688</u>	<u>357 474</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	(15 000)	(15 000)	(15 000)
<u>Total net</u>	<u>2 934 857</u>	<u>2 290 685</u>	<u>2 370 518</u>

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 30 juin 2017 un solde, net de provisions, de D : 5.479.338, contre D : 5.959.600 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Clients ordinaires	8-1 5 112 058	4 068 300	5 485 144
- Clients, effets à recevoir	65 178	132 564	49 141
- Clients, retenues de garantie	51 860	56 635	54 964
- Clients, factures à établir	463 866	421 138	515 698
- Clients douteux	144 459	164 815	145 459
<u>Total brut</u>	<u>5 837 421</u>	<u>4 843 452</u>	<u>6 250 406</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(358 083)	(326 003)	(290 806)
<u>Total net</u>	<u>5 479 338</u>	<u>4 517 449</u>	<u>5 959 600</u>

8-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Clients, sociétés du groupe	2 202 348	1 774 024	2 424 027
- Clients, hors groupe	2 909 710	2 294 276	3 061 117
<u>Total</u>	<u>5 112 058</u>	<u>4 068 300</u>	<u>5 485 144</u>

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes		203 980	-	71 841
- Personnel, avances et prêts		77 080	75 487	60 555
- Etat, impôts et taxes	9-1	253 001	166 816	165 274
- Débiteurs divers		3 633	-	46 573
- Associés, comptes courants		44 140	-	-
- Charges constatées d'avance		77 861	63 612	16 671
- Produits à recevoir		1 068	250 578	1 319
- Charges à récupérer	9-2	200 864	181 474	218 042
- Compte d'attente		290	-	-
<u>Total brut</u>		<u>861 917</u>	<u>737 967</u>	<u>580 275</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(2 977)	(2 977)	(2 977)
<u>Total net</u>		<u>858 940</u>	<u>734 990</u>	<u>577 298</u>

9-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter	(note 26)	87 727	-	-
- Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805	155 805
- Certificats de retenue à la source non parvenus		9 469	11 011	9 469
		<u>253 001</u>	<u>166 816</u>	<u>165 274</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le portant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cour de cassation et n'est pas définitivement dénouée.

Les montants réglés à ce titre s'élèvent, au 30 juin 2017, à D : 155.805.

9-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes, non encore facturée à la société "SMC".

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2017 à D : 245.306, contre D : 877.080 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- AMEN BANK	-	520 178	4 436
- UIB	6 144	2 017	99 214
- BIAT MARSА	-	385 247	225 010
- BTK LA MARSА	12 789	1 824	24 548
- ZITOUNA BANK	1 309	53 904	115 125
- ATTIJARI BANK	-	179 603	377 530
- ATTIJARI BANK COMPTE EN DEVISE	-	54 116	11 476
- BTS	37 554	-	19 227
- Caisses	2 455	188	514
- Régies d'avance et accreditifs	185 055	-	-
<u>Total</u>	<u>245 306</u>	<u>1 197 077</u>	<u>877 080</u>

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Capital social (A)	4 634 696	4 213 360	4 213 360
- Prime d'émission	1 453 040	1 453 040	1 453 040
- Réserve légale	421 336	398 336	398 336
- Réserves pour réinvestissement exonéré	800 000	800 000	800 000
- Résultats reportés	636 682	170 547	170 547
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>7 945 754</u>	<u>7 035 283</u>	<u>7 035 283</u>
- Compte spécial d'investissement	-	-	360 000
- Résultat net de l'exercice	685 338	909 592	1 814 479
<u>Résultat net de l'exercice (1)</u>	<u>685 338</u>	<u>909 592</u>	<u>2 174 479</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u> (C)	<u>8 631 092</u>	<u>7 944 875</u>	<u>9 209 762</u>
- Nombre d'actions (2)	4 297 162	4 054 129	4 134 593
Résultat par action (1)/(2) (B)	0,159	0,224	0,526

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Mai 2017, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 421.336, pour le porter de D : 4.213.360 à D : 4.634.696 et ce, par l'incorporation de la réserve spéciale d'investissement et les résultats reportés pour respectivement D : 360.000 et D : 61.336. Cette augmentation est réalisée par la création de 421.336 actions nouvelles de un dinars chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires.

Le capital social s'élève, au 30 juin 2017, à D : 4.634.696 divisé en 4 634 696 actions de un dinar chacune.

(B) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2015	3 983 360	1 453 040	383 944	800 000	91 764	1 119 847	-	7 831 955
Affectation approuvée par l'AGO du 5/05/2016			14 392		78 783	(889 847)	796 672	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 5/05/2016	230 000					(230 000)		-
Distribution de dividendes							(796 672)	(796 672)
Résultat net de l'exercice 2016						2 174 479		2 174 479
Soldes au 31 Décembre 2016	4 213 360	1 453 040	398 336	800 000	170 547	2 174 479	-	9 209 762
Affectation approuvée par l'AGO du 25/05/2017			23 000		527 471	(1 814 479)	1 264 008	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25/05/2017	421 336				(61 336)	(360 000)		-
Distribution de dividendes							(1 264 008)	(1 264 008)
Résultat net de la période close le 30 juin 2017						685 338		685 338
Soldes au 30 Juin 2017	4 634 696	1 453 040	421 336	800 000	636 682	685 338	-	8 631 092

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées à long et moyen termes s'élèvent au 30 juin 2017 à D : 2.318.139. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2016		Mouvements de la période			Solde au 30/06/2017	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
Crédits bancaires			-	17 549	2 590 000	(336 564)	(17 549)	2 253 436	336 564
BIAT	600 000	Mensuellement (2010-2017)	-	17 549	-	-	(17 549)	-	-
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	-	-	2 590 000	(336 564)	-	2 253 436	336 564
Crédits de leasing			64 089	67 034	41 495	(37 448)	(36 197)	64 703	71 718
ATTIJARI LEASING	28 761	Mensuellement (2015-2017)	-	8 704	-	-	(4 246)	-	4 458
ATTIJARI LEASING	45 097	Mensuellement (2015-2018)	2 013	11 473	-	(2 013)	(5 610)	-	7 876
C.I.L	49 792	Mensuellement (2015-2018)	3 937	14 734	-	(3 937)	(7 170)	-	11 501
ATTIJARI LEASING	61 299	Mensuellement (2016-2019)	28 392	16 141	-	(8 572)	(7 909)	19 820	16 804
ATTIJARI LEASING	61 187	Mensuellement (2016-2019)	29 747	15 982	-	(8 495)	(7 829)	21 252	16 648
ATTIJARI LEASING	41 495	Mensuellement (2017-2020)	-	-	41 495	(14 431)	(3 433)	23 631	14 431
Total			64 089	84 583	2 631 495	(374 012)	(53 746)	2 318 139	408 282

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2017 à D : 3.557.604, contre D : 3.105.674 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	13-1	1 908 534	1 731 142	1 557 950
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		752 702	240 580	455 771
- Fournisseurs, effets à payer		765 198	789 297	1 029 912
- Fournisseurs, factures non parvenues		129 926	214 549	57 360
- Fournisseurs d'immobilisations		1 244	7 313	4 681
<u>Total</u>		<u>3 557 604</u>	<u>2 982 881</u>	<u>3 105 674</u>

13-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	1 431 961	1 389 139	1 136 312
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	476 573	342 003	421 638
<u>Total</u>	<u>1 908 534</u>	<u>1 731 142</u>	<u>1 557 950</u>

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Clients, avances et acomptes	141 844	-	64 649
- Personnel, rémunérations dues	101 482	85 688	76 675
- Etat, impôt sur les sociétés à payer	-	111 934	352 315
- Etat, contribution conjoncturelle à payer	-	-	198 720
- Etat, divers impôts et taxes à payer	223 910	122 575	179 195
- Etat, dettes fiscales à payer	60 027	-	70 027
- Associés, comptes courants	638	2 334	2 334
- Actionnaires dividendes à payer	1 264 020	765 975	12
- CNSS	131 772	104 376	140 810
- Charges à payer	458 259	348 819	395 197
- Compte d'attente	-	13 735	5 000
<u>Total</u>	<u>2 381 952</u>	<u>1 555 436</u>	<u>1 484 934</u>

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts (note 12)	408 282	102 726	84 583
- Intérêts courus	14 116	-	-
- AMEN BANK	3 368	-	-
- BIAT MARSA	12 968	-	-
- AT T I J A R I B A N K	41 967	-	-
<u>Total</u>	<u>480 701</u>	<u>102 726</u>	<u>84 583</u>

III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 16 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de la période D : 7.242.530, contre D : 7.118.309 à l'issue de la même période de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Ventes de marchandises taxables	6 275 057	6 080 246	12 350 295
- Ventes en suspension de taxes	274 346	185 163	575 611
- Ventes à l'exportation	691 167	849 306	1 837 083
- Prestations de services	1 660	1 500	2 847
- Prestations de services à l'export	300	2 094	2 285
<u>Total</u>	<u>7 242 530</u>	<u>7 118 309</u>	<u>14 768 121</u>

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 30 juin 2017 à D : 20.635, contre D : 53.545 au 30 juin 2016 et s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Ristournes perçues	14 635	46 936	65 094
- Subvention d'exploitation	6 000	6 609	6 609
<u>Total</u>	<u>20 635</u>	<u>53 545</u>	<u>71 703</u>

Note 18 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 30 juin 2017 à D : 4.273.540, contre D : 4.031.721 à l'issue de la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Bois et dérivés	834 764	652 923	1 419 494
- Articles de quincaillerie	630 966	274 397	448 761
- Accessoires bureaux	228 405	162 307	390 321
- Accessoires de chaises	1 109 723	1 174 343	2 096 862
- Produits semi-finis	394 790	359 362	753 439
- Tissu mousse et cuire	175 476	164 163	331 316
- Marbres et verrerie	91 229	80 365	170 704
- Emballages	27 527	24 263	47 803
- Produits chimiques	24 153	26 858	48 178
- Frais sur import	318 833	329 589	622 678
- Sous-traitance	128 716	111 106	219 933
- Achats de marchandises	709 365	622 953	1 328 496
- Carburant	75 480	71 247	139 527
- Eau électricité et gaz	26 495	17 193	33 666
- Fournitures de bureau	16 593	11 328	33 689
- Autres	1 503	3 074	880
<u>Total</u>	<u>4 794 018</u>	<u>4 085 471</u>	<u>8 085 747</u>
- Variation des stocks de matières	(520 478)	(53 750)	(132 797)
<u>Total achats consommés</u>	<u>4 273 540</u>	<u>4 031 721</u>	<u>7 952 950</u>

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de la période D : 1.010.255, contre D : 944.514 au 30 juin 2016 et se détaillent ainsi :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Salaires et compléments de salaires	960 339	871 658	1 962 815
- Charges sociales	159 073	150 051	312 690
- Autres charges du personnel	12 952	20 884	18 109
- Provisions pour congés payés	43 803	53 524	29 103
- Transfert de charges	(165 912)	(151 603)	(342 330)
<u>Total</u>	<u>1 010 255</u>	<u>944 514</u>	<u>1 980 387</u>

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	10 003	11 009	21 761
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	178 120	159 950	326 505
- Dotations aux résorptions	72 379	2 108	4 216
- Dotations aux provisions pour risques et charges	-	62 468	45 749
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	213 624	202 117	186 276
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(146 347)	(69 627)	(88 983)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(29 217)	(67 972)
<u>Total</u>	<u>327 779</u>	<u>338 808</u>	<u>427 552</u>

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de la période à D : 1.017.620, contre D : 826.324 au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Locations	26 774	34 957	76 033
- Entretien et réparations	72 341	82 429	140 460
- Assurances	43 597	43 323	88 974
- Autres	6 170	6 657	7 873
<u>T total des services extérieurs</u>	<u>148 882</u>	<u>167 366</u>	<u>313 340</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	278 429	250 282	530 021
- Personnel extérieur à l'entreprise	204 048	189 683	399 642
- Publicité, publications et relations publiques	181 243	59 579	118 092
- Transports	15 102	8 793	21 609
- Voyages et déplacements	104 941	72 967	148 419
- Réceptions	11 303	7 176	13 380
- Frais postaux et de télécommunications	25 513	26 234	45 481
- Services bancaires et assimilés	14 812	11 752	22 733
- Jetons de présence	-	6 500	6 500
- Autres	5 895	3 000	2 501
<u>T total des autres services extérieurs</u>	<u>841 286</u>	<u>635 966</u>	<u>1 308 378</u>
- TFP	9 445	8 654	18 819
- FOPROLOS	9 445	8 654	18 819
- TCL	16 839	16 859	33 887
- Droits d'enregistrement et de timbre	5 639	2 881	9 043
- Taxes sur les véhicules	10 532	9 337	9 917
- Autres	10 504	6 478	7 950
<u>T total des impôts et taxes</u>	<u>62 404</u>	<u>52 863</u>	<u>98 435</u>
- Transfert de charges	(34 952)	(29 871)	(97 872)
<u>T total général</u>	<u>1 017 620</u>	<u>826 324</u>	<u>1 622 281</u>

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 123.889, contre D : 39.856 au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	14 254	3 125	4 667
- Intérêts des opérations de leasing	5 622	3 011	8 082
- Intérêts des crédits à court terme	349	-	487
- Intérêts créditeurs	(9 162)	(18 452)	(37 109)
- Pénalités	6 212	588	5 624
- Pertes de change	106 530	53 783	56 801
- Gains de change	(26)	(2 251)	(21 338)
- Autres	110	52	159
<u>Total</u>	<u>123 889</u>	<u>39 856</u>	<u>17 373</u>

Note 23 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 239.960, contre D : 239.964 en 2016 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Produits des participations	239 960	239 964	239 964
<u>Total</u>	<u>239 960</u>	<u>239 964</u>	<u>239 964</u>

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 982, contre D : 16.850 au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Produits nets sur cession d'immobilisations	-	16 592	50 362
- Apurement comptes créditeurs	982	258	10 115
<u>Total</u>	<u>982</u>	<u>16 850</u>	<u>60 477</u>

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 622, contre D : 2.431 au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Redressement fiscal	-	-	101 223
- Apurement compte débiteurs	622	2 431	4 353
<u>Total</u>	<u>622</u>	<u>2 431</u>	<u>105 576</u>

Note 26 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés a été liquidé comme suit :

<i>Résultat net de la période</i>		685 338
<i>Réintégrations</i>		445 102
Impôt sur les sociétés	108 925	
Réceptions excédentaires	25 509	
Amendes et pénalités	1 160	
Dotations aux provisions	213 624	
Pertes exceptionnelles	622	
Autres charges non déductibles	48 059	
Perte de change non réalisée 2017	34 056	
Gain de change non réalisé 2016	13 147	
<i>Déductions</i>		389 258
Dividendes	239 960	
Gain de change non réalisé 2017	26	
Perte de change non réalisée 2016	2 925	
Reprise sur provisions	146 347	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		741 182
Provisions pour créances litigieuses	-	
Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export		741 182
Bénéfice provenant de l'export (compte non tenu des produits hors exploitation)		45 045
<i>Chiffre d'affaires total</i>	7 242 530	
<i>Chiffre d'affaires à l'export</i>	691 467	
<i>Prorata du chiffre d'affaires à l'export</i>	9,55%	
Résultat fiscal après déduction du bénéfice provenant de l'export		696 137
Impôt sur les sociétés au taux de 15%	104 420	
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'export	4 505	
<u>Impôt sur les sociétés dû</u>		<u>108 925</u>
IS à reporter à la fin de l'exercice précédent		-
Retenues à la source		(196 652)
<u>Impôt sur les sociétés à reporter</u>		<u>(87 727)</u>

IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 27 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Revenus	7 242 530	7 118 309	14 768 121
- Autres produits d'exploitation	20 635	53 545	71 703
- Transfert de charges	200 864	181 474	440 202
- Autres gains ordinaires	982	258	10 115
- Créances virées en pertes	(622)	(2 431)	(4 353)
- TVA collectée	1 188 562	1 189 231	2 349 758
- Clients et comptes rattachés en début de période	6 250 406	4 139 578	4 139 578
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(5 837 421)	(4 843 452)	(6 250 406)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(64 649)	(140 651)	(140 651)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	141 844	-	64 649
- Produits à recevoir en début de période	219 361	358 061	358 061
- Produits à recevoir en fin de période	(201 932)	(192 088)	(219 361)
<u>Total</u>	<u>9 160 560</u>	<u>7 861 834</u>	<u>15 587 416</u>

Note 28 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	4 794 018	4 085 471	8 085 747
- Autres charges d'exploitation	1 017 620	826 324	1 622 281
- Redressement fiscal	-	-	101 223
- Production immobilisée	-	-	(8 074)
- Transfert de charges	34 952	29 871	97 872
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	1 025 654	861 753	1 725 334
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	146 880	271 414	607 734
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	179 195	169 448	169 448
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(223 910)	(77 384)	(179 195)
- Etat, dettes fiscales à payer en début de période	70 027	-	-
- Etat, dettes fiscales à payer en fin de période	(60 027)	-	(70 027)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	3 100 993	2 487 852	2 487 852
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(3 556 360)	(2 975 568)	(3 100 993)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(71 841)	(11 118)	(11 118)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	203 980	-	71 841
- Certificats de retenue à la source non parvenues en début de période	(9 469)	(11 011)	(11 011)
- Certificats de retenue à la source non parvenues en fin de période	9 469	11 011	9 469
- Autres créiteurs divers en début de période	7 334	15 186	15 186
- Autres créiteurs divers en fin de période	(638)	(16 069)	(7 334)
- Autres débiteurs divers en début de période	(46 573)	-	-
- Autres débiteurs divers en fin de période	48 063	-	46 573
- Charges constatées d'avance en début de période	(16 671)	(17 001)	(17 001)
- Charges constatées d'avance en fin de période	77 861	63 612	16 671
- Diverses charges à payer en début de période	200 824	269 847	269 847
- Diverses charges à payer en fin de période	(230 083)	(297 724)	(200 824)
- Charges à répartir	298 625	-	62 651
<u>Total</u>	<u>6 999 923</u>	<u>5 685 914</u>	<u>11 784 152</u>

Note 29 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Charges de personnel	1 010 255	944 514	1 980 387
- Transfert de charges	165 912	151 603	342 330
- Avances et prêts au personnel en début de période	(67 155)	(46 517)	(46 517)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	116 487	85 787	67 155
- Personnel, rémunérations dues en début de période	76 675	401	401
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(101 482)	(85 688)	(76 675)
- Charges à payer en début de période	194 373	51 095	51 095
- Charges à payer en fin de période	(228 176)	(51 095)	(194 373)
- C.N.S.S en début de période	140 810	121 697	121 697
- C.N.S.S en fin de période	(131 772)	(104 376)	(140 810)
<u>Total</u>	<u>1 175 927</u>	<u>1 067 421</u>	<u>2 104 690</u>

Note 30 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Charges financières nettes	123 889	39 856	17 373
- Intérêts courus en fin de période	(14 116)	-	-
<u>Total</u>	<u>109 773</u>	<u>39 856</u>	<u>17 373</u>

Note 31 : Impôt sur les bénéfices payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	108 925	279 271	613 656
- Charge de contribution conjoncturelle de l'exercice	-	-	198 720
- Etat, IS à payer en début de période	352 315	-	-
- Etat, IS à payer en fin de période	-	(111 934)	(352 315)
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en début de période	198 720	-	-
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en fin de période	-	-	(198 720)
- Etat, IS à reporter en début de période	-	(41 499)	(41 499)
- Etat, IS à reporter en fin de période	87 727	-	-
<u>Total</u>	<u>747 687</u>	<u>125 838</u>	<u>219 842</u>

Note 32 : Intérêts et dividendes reçus

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Produits des participations	239 960	239 964	239 964
- Produits à recevoir en fin de période	-	(239 964)	-
<u>Total</u>	<u>239 960</u>	<u>-</u>	<u>239 964</u>

Note 33 : Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	5 325	-	7 054
- Investissements en immobilisations corporelles	3 373 251	96 261	730 936
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	4 681	1 363	1 363
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(1 244)	(7 313)	(4 681)
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	16 028	10 873	16 690
<u>Total</u>	<u>3 398 041</u>	<u>101 184</u>	<u>751 362</u>

Note 34 : Dividendes et autres distributions

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(1 264 008)	(796 672)	(796 672)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	(12)	(214 153)	(214 153)
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	1 264 020	765 975	12
<u>Total</u>	<u>-</u>	<u>(244 850)</u>	<u>(1 010 813)</u>

Note 35 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	57 796	1 196 889	876 566
- Régies d'avance et accreditifs	185 055	-	-
- Caisse	2 455	188	514
- Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	(58 303)	-	-
<u>Total</u>	<u>187 003</u>	<u>1 197 077</u>	<u>877 080</u>

Note 36 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 38.857 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde de D : 333.754.

• La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 2.889.846 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde de D : 2.062.703.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 200.864 HT correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charges à récupérer.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 213.178 HT et correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charge à payer.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

• La société a acheté des marchandises auprès de la société BUREAU PLUS Sarl pour un montant de D : 716.851 TTC

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de la période un solde de D : 1.083.338.

• La société a vendu des marchandises à la société BUREAU PLUS pour un montant de 91.273 DT TTC.

Le compte client "BUREAU PLUS" présente à la clôture de la période un solde de D : 91.273.

Location

La société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Beja pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Novembre 2012.

Le loyer supporté au titre de la période, s'est élevé à 7.293 DT HT.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de la période un solde de D : 32.714.

SOCIETE PROPANNE

• La société a vendu des marchandises à la société "PROPANNE" pour un montant de D : 2.587 TTC.

Le compte client "PROPANNE" présente à la clôture de la période un solde de D : 29.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "PROPANNE" pour un montant de D : 57.194 TTC.

Le compte fournisseur "PROPANNE" présente à la clôture de la période un solde de D : 14.869.

SOCIETE TALOS

La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 15.629 TTC.

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de la période un solde de D : 15.629.

Avances en comptes courants

• Le compte courant associés "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde créditeur de D : 638.

• Le compte courant associés de la société "TALOS" présente à la clôture de la période un solde débiteur de D : 44.140.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le **26 juin 2017** a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000.

Le montant brut des rémunérations servies durant le premier semestre de l'année 2017 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 61.886.

Le Conseil d'Administration réuni le 12 Avril 2017 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2016, pour un montant brut de D : 105.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2016 et restant non encore servie jusqu'à la fin de la période, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Le Conseil d'Administration réuni le **26 juin 2017** a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération. Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant. La Société le Mobilier Contemporain a refacturé une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à 33.924 DT dont un montant de 23.495 DT a été refacturé à votre société.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Mai 2017 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies durant le premier semestre de l'année 2017 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 50.224 dont D : 8.542 de charges sociales.

Le Conseil d'Administration réuni le 12 Avril 2017 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Directeur Administratif et Financier, au titre de l'année 2016, pour un montant brut de D : 15.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2016 et restant non encore servie jusqu'à la fin de la période, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 37 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation				Observation
		coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	4 229 679	4 152 714	34 934	38 096	3 935	
Autres charges d'exploitation	1 017 620	540 843	89 575	355 401	31 801	
Charges financières	133 077	118 704	13 913	-	460	
Impôts sur les sociétés	108 925	-	-	-	108 925	
Autres pertes ordinaires	622	622	-	-	-	
Charges de personnel	1 010 255	523 928	190 460	295 348	519	
Dotation aux amortissements et provisions	327 779	203 822	55 778	50 691	17 488	
TOTAL	6 827 957	5 540 633	384 660	739 536	163 128	

Note 38 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	350 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	600 000	BIAT					CMT : Titre foncier N°98956 (1er rang)
	300 000	AMEN BANK					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang)
	500 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion :
							- Titre foncier N°68064 (3ème rang)
							- Titre foncier N°98956 (2ème rang)
							- Fond de commerce
Hypothèques	2 590 000	ATTIJARI BANK					Immobilière :
							- Titre foncier N°68063 (1er rang)
							- Titre foncier N°92507 (1er rang)
Nantissement							Fonds de commerce
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	4 340 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus	-						
d) Créances à l'exportation mobilisés	-						
e) Abandon de créances	-						
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire		BIAT/ATTIJARI					
Engagement par signature Caution	21 520	BIAT					
	139 500	ATTIJARI BANK					
	6 618	AMEN BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	167 638						

La société ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

Note 39 : Engagements sur contrats de location-financement

<u>Rubrique</u>	Paiements minimaux HT au 30/06/2017	Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 30/06/2017
Moins d'un an	79 907	71 718
Plus d'un an et moins de 5 ans	72 890	64 703
Plus de 5 ans	-	-
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	152 797	136 421
Moins les montants représentant des charges financières	(16 376)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		136 421

Note 40 : Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 15/08/2017 Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

Messieurs les Actionnaires de la
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2017, et faisant apparaître un total de bilan de 17.558.265 DT et un bénéfice net de la période de 685.338 DT.
2. Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, comprenant le bilan au 30 juin 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
3. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
4. Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

5. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA arrêtés au 30 Juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 17 Août 2017

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes Mr Ghazi HANTOUS et Mr Chiheb GHANMI.

BILAN AU 30/06/2017
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Notes	au 30/06/2017			au 30/06/2016	au 31/12/2016
	brut:	amortissements et provisions:	net:	net:	net:
ACTIF					
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	9 370 897	2 261 131	7 109 766	4 106 659	5 015 307
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0	0
	9 370 897	2 261 131	7 109 766	4 106 659	5 015 307
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines	0	0	0	0	0
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	17 129 876	12 100 915	5 028 961	3 980 361	5 119 679
	17 129 876	12 100 915	5 028 961	3 980 361	5 119 679
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions	35 038 886	5 793 454	29 245 432	22 198 015	22 696 878
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	28 604 728	3 972 057	24 632 671	17 463 136	18 023 058
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	6 434 158	1 821 397	4 612 761	4 734 879	4 673 820
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	117 481 215	22 681 397	94 799 819	78 420 667	91 922 659
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	117 481 215	22 681 397	94 799 819	78 420 667	91 922 659
AC33 Autres placements financiers	636 882 791	5 051 213	631 831 578	620 956 133	626 722 017
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	24 371 386	4 386 653	19 984 733	32 192 774	19 957 850
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	573 108 602	650 502	572 458 100	544 590 700	564 663 550
AC334 Autres prêts	14 468 866	14 059	14 454 808	13 062 444	13 504 387
AC336 Autres	24 933 937	0	24 933 937	31 110 216	28 596 230
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 774 134	0	4 774 134	4 641 254	4 783 526
	794 177 027	33 526 064	760 650 963	726 216 069	746 125 080
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	0	0	0	0	0
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provision pour primes non acquises	12 250 027	0	12 250 027	11 966 120	9 546 589
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	36 264 912	0	36 264 912	36 172 567	34 672 036
AC541 Provision pour participation aux bénéfices	4 847 726	0	4 847 726	4 869 638	4 847 726
AC550 Provisions d'égalisation et équilibrage	0	0	0	0	0
AC560 Autres provisions techniques (vie)	0	0	0	0	0
AC561 Autres provisions techniques (non vie)	0	0	0	0	0
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0	0	0	0
	53 362 665	0	53 362 665	53 008 325	49 066 351
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	247 139 843	47 419 854	199 719 989	137 208 609	122 523 456
AC611 Primes acquises et non émises	19 363 020	0	19 363 020	17 698 108	21 421 947
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	189 875 961	45 899 669	143 976 292	93 520 521	73 916 969
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	37 900 861	1 520 185	36 380 676	25 989 979	27 184 539
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	8 824 023	6 193 826	2 630 197	3 937 178	3 824 795
AC63 Autres créances	14 080 052	725 870	13 354 182	5 380 509	13 717 891
AC631 Personnel	1 193 446	198	1 193 248	1 232 207	231 041
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 237 836	0	9 237 836	954 668	8 239 822
AC633 Débiteurs divers	3 648 770	725 672	2 923 098	3 193 635	5 247 028
AC64 Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0	0
	270 043 918	54 339 550	215 704 368	146 526 296	140 066 142
AC7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	38 513 986	0	38 513 986	41 560 432	57 863 485
AC72 Charges reportées	9 373 660	0	9 373 660	4 507 624	5 602 689
AC721 Frais d'acquisition reportés	9 373 660	0	9 373 660	4 507 624	5 602 689
AC73 Comptes de régularisation Actif	25 925 537	0	25 925 537	27 472 762	21 592 699
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	24 387 779	0	24 387 779	25 968 820	20 109 148
AC732 Estimations de réassurance	560 050	0	560 050	560 192	560 050
AC733 Autres comptes de régularisation	977 708	0	977 708	943 750	923 501
AC74 Ecart de conversion	1 395 294	0	1 395 294	1 162 098	1 395 294
	75 208 478	0	75 208 478	74 702 916	86 454 167
Total de l'actif	1 219 292 861	102 227 660	1 117 065 201	1 008 540 626	1 031 846 726

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		notes:	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES:					
CP1	Capital social ou fonds équivalent		23 076 930	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital		159 140 936	150 438 314	150 627 592
CP3	Rachat d'actions propres				
CP4	Autres capitaux propres		1 926 258	1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté		136 727 097	135 768 567	135 768 567
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice			320 871 221	311 210 069	311 399 347
CP6	Résultat de l'exercice		8 658 669	7 849 448	15 505 861
Total capitaux propres avant affectation			329 529 890	319 059 517	326 905 208
PASSIF:					
PA2 Provisions pour autres risques et charges					
PA23	Autres provisions		2 260 000	2 590 000	2 370 000
			2 260 000	2 590 000	2 370 000
PA3 Provisions techniques brutes					
PA310	Provision pour primes non acquises		96 549 832	78 293 757	75 650 797
PA320	Provision d'assurance vie		44 087 919	40 936 751	43 397 744
PA330	Provision pour sinistres (vie)		9 357 022	7 690 652	9 036 227
PA331	Provision pour sinistres (non vie)		516 707 833	453 917 178	462 175 681
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		0	228 535	10 140
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		11 131 349	10 954 536	11 671 997
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage				
PA361	Autres provisions techniques (non vie)		17 114 947	15 197 901	15 429 187
			694 948 902	607 219 310	617 371 773
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			15 553 683	18 469 008	16 729 192
PA6 Autres dettes					
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe		21 810 848	16 675 199	20 162 776
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance		18 144 712	16 944 177	11 215 372
PA63	Autres dettes		25 013 657	23 017 154	25 436 887
PA631	Dépôts et cautionnements reçus		4 692 353	3 982 978	4 084 019
PA632	Personnel		5 592 515	4 928 538	6 658 607
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		7 193 348	6 404 877	6 274 311
PA634	Créditeurs divers		7 535 441	7 700 760	8 419 950
			64 969 216	56 636 530	56 815 036
PA7 Autres passifs					
PA71 Comptes de régularisation Passif			8 104 939	3 180 397	9 956 946
PA711	Estimations de réassurance				
PA712	Autres comptes de régularisation Passif		8 104 939	3 180 397	9 956 946
PA72 Ecart de conversion			1 698 571	1 385 866	1 698 571
			9 803 510	4 566 262	11 655 517
Total du Passif			787 535 311	689 481 109	704 941 518
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF			1 117 065 201	1 008 540 626	1 031 846 726

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 30/06/2017
(Exprimé en Dinars Tunisien)

		Opérations brutes	cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
		30/06/2017	rétrocessions 30/06/2017	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
PRNV1 Primes acquises						
Primes émises et						
PRNV11 acceptées	+	201 636 354	21 333 818	180 302 536	149 246 325	273 070 200
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-20 839 035	-2 703 438	-18 195 597	-4 395 901	-4 172 471
		180 797 319	18 630 380	162 106 939	144 850 424	268 897 729
Produits de placements alloués, transférés de						
PRNT3 l'état de résultat	+	19 062 284	0	19 062 284	12 407 833	28 865 598
Autres produits						
PRNV2 techniques	+	415 805	0	415 805	378 135	793 915
CHNV1 Charge de sinistres						
CHNV11 Montants payés	-	97 139 377	3 574 368	93 595 008	107 163 993	212 387 408
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	54 532 152	1 532 876	52 939 276	18 549 979	28 309 013
		151 701 529	5 107 244	146 534 285	125 713 972	240 696 421
Variation des autres						
CHNV2 provisions techniques	+/-	1 685 760	0	1 685 760	-615 838	-384 552
Participation aux						
CHNV3 bénéfices et ristournes		1 870 085	129 591	1 740 494	1 047 199	3 081 120
CHNV4 Frais d'exploitation						
CHNV41 Frais d'acquisition	-	17 457 616	0	17 457 616	9 958 200	21 571 616
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-3 770 972	0	-3 770 972	135 863	-959 201
CHNV43 Frais d'administration	-	13 264 117	0	13 264 117	11 465 615	15 710 793
CHNV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	5 208 152	5 208 152	6 131 892	9 008 359
		26 950 761	5 208 152	21 742 608	15 427 786	27 314 849
Autres charges						
CHNV5 techniques	-	10 844 725	0	10 844 725	9 553 068	24 623 284
Variation de la provision pour égalisation et						
CHNV6 équilibrage	+/-	0	0	0	0	0
résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+/-	7 222 549	8 185 392	-962 844	6 510 204	3 226 120

L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 30/06/2017
(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Opérations brutes 30/06/2017	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2017	Opérations nettes 30/06/2017	Opérations nettes 30/06/2016	Opérations nettes 31/12/2016
PRV1 Primes						
PRV11 Primes émises et acceptées	+	6 646 945	58 057	6 588 888	6 282 773	12 260 933
PRV2 Produits de placements						
PRV21 Revenus des placements	+	1 537 939	0	1 537 939	1 441 856	2 824 775
PRV22 Produits des autres placements	+					
		1 537 939	0	1 537 939	1 441 856	2 824 775
Reprise de corrections de valeur sur placements	+	1 114 353	0	1 114 353	707 817	764 751
Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	163 114	0	163 114	68 828	552 785
		1 277 467	0	1 277 467	776 645	1 317 536
Plus values non réalisées sur placements	+					
PRV3 placements	+					
PRV4 Autres produits techniques	+	3 080	0	3 080	530	1 978
CHV1 Charge de sinistres						
CHV11 Montants payés	-	1 954 161	0	1 954 161	1 696 534	3 528 533
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./-	320 795	0	320 795	416 107	1 761 683
		2 274 956	0	2 274 956	2 112 641	5 290 216
Variation des autres provisions techniques						
CHV21 Provision d'assurance vie	./-	690 175	0	690 175	3 350 914	5 811 907
		690 175	0	690 175	3 350 914	5 811 907
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		0	0	0	-4 884	-218 405
CHV4 Frais d'exploitation						
CHV41 Frais d'acquisition	-	1 331 754	0	1 331 754	1 237 141	2 444 459
CHV43 Frais d'administration	-	1 071 507	0	1 071 507	803 228	1 681 726
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	0	0	0	130
		2 403 260	0	2 403 260	2 040 369	4 126 055
CHV5 Autres charges techniques	-	165 512	0	165 512	163 681	436 544
CHV9 Charges de placements						
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	35 700	0	35 700	32 596	91 784
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	1 172 295	0	1 172 295	1 070 162	1 246 305
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	19 295	0	19 295	30 077	124 533
		1 227 290	0	1 227 290	1 132 835	1 462 622
Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		2 684 238	58 057	2 626 181	-293 752	-503 716

L'état de résultat arrêté au 30/06/2017
(*Exprimé en Dinars Tunisien*)

			<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./+/-	-962 844	6 510 204	3 226 120
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./+/-	2 626 181	-293 752	-503 716
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
PRNT11	Revenus des placements	+	27 693 444	25 663 194	47 201 239
PRNT12	Produits des autres placements	+			
			27 693 444	25 663 194	47 201 239
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	20 065 988	12 598 243	12 778 783
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	2 937 165	1 225 057	9 236 888
			23 003 152	13 823 300	22 015 671
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	642 838	580 165	1 533 683
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	21 109 343	19 047 521	20 825 424
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	347 446	535 331	2 080 914
			22 099 628	20 163 016	24 440 020
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	19 062 284	12 407 833	28 865 598
PRNT2	Autres produits non techniques	+	705 513	1 086 446	1 279 946
CHNT3	Autres charges non techniques	-	1 538	202 149	141 369
	Résultat provenant des activités ordinaires		11 901 997	14 016 392	19 772 272
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	3 243 328	6 166 944	3 102 844
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		8 658 669	7 849 448	16 669 428
PRNT4	Gains extraordinaires	+			
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	0	0	1 163 567
	Résultat extraordinaire		0	0	-1 163 567
	Résultat net de l'exercice		8 658 669	7 849 448	15 505 861
CHNT6/PRNT7	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)				
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables		8 658 669	7 849 448	15 505 861

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2017
(*Exprimé en Dinars Tunisien*)

	AU 30/06/2017	AU 30/06/2016	AU 31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçus des assurés	147 128 256	149 890 004	315 060 008
Sommes versés pour paiement des sinistres	-101 528 758	-107 724 581	-205 439 111
Encaissements des primes reçues (acceptation)	331 846	388 678	1 746 697
Sommes versés pour paiement des sinistres (acceptation)	-231 151	-40 988	-505 513
Commissions versés sur les acceptations	-113 090	-26 086	-412 212
Décaissements des primes pour les cessions	-9 335 125	-14 917 810	-35 214 052
Encaissements des sinistres pour les cessions	2 844 646	3 876 428	8 043 318
Commissions reçus sur les cessions	1 667 722	3 290 232	8 825 605
Commissions versés aux intermédiaires	-12 544 225	-11 386 891	-24 374 217
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-16 562 124	-15 830 700	-30 101 002
Variation des dépôts auprès des cédantes	10 194	751 821	-65 546
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-1 087 736	-44 467	1 180 561
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-26 739 975	-22 196 500	-47 423 393
Encaissements liés à la cession de placements financiers	21 586 263	44 845 056	55 454 985
Taxes et impôts versés au Trésor	-32 717 668	-27 184 129	-52 189 700
Produits financiers reçus	24 372 430	22 297 746	47 385 254
autres mouvements	-133 368	7 140 826	11 715 324
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	-3 051 867	33 128 639	53 687 007
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations	-2 564 347	-1 109 359	-3 606 806
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations			
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et	-6 966 361	-285 219	-816 471
Encaissement provenant de la cession de terrains et			
Décaissement provenant de l'acquisition de placements auprès	-4 324 618	-4 306 850	-7 695 850
ou avec lien de participation			
Encaissement provenant de la cession de placements auprès	3 746 858		2 162 385
ou avec lien de participation			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités</i>	-10 108 469	-5 701 427	-9 956 742
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions	-6 189 164	-21 089 004	-21 089 004
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de</i>	-6 189 164	-21 089 004	-21 089 004
VARIATION DE TRESORERIE	-19 349 500	6 338 208	22 641 261
TRESORERIE AU DEBUT DE LA PERIODE	57 863 485	35 222 224	35 222 224
TRESORERIE A LA CLOTURE DE LA PERIODE	38 513 986	41 560 432	57 863 485
	-19 349 500	6 338 208	22 641 261

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNESAU 30/06/2017

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<u>Engagements Reçus</u>	-	-	-
Cautions reçues	5 195 077	5 824 391	5 916 024
Cautions Agents Généraux	2 238 000	2 023 000	2 038 000
TOTAL	7 433 077	7 847 391	7 954 024
<u>Engagements donnés</u>	-	-	-
Cautions données	2 804 143	2 734 542	3 505 779
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800	332 800
TOTAL	3 136 943	3 067 342	3 838 579

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2017

1-PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Registre de commerce** : B 17339 1996 – Tunis
- **Matricule fiscal** : 0002388 P M 000
- **Réseau de production** : 18 succursales
181 Agents d'assurance
33 Courtiers
- **Effectif** : 708 employés

2-FAITS MARQUANTS

Le premier semestre 2017 a été marqué par :

- Le lancement du premier lot du nouveau système d'information "Horizon" relatif à l'activité Automobile qui a été mis en production avec succès couronnant les efforts déployés par tous les collaborateurs de la STAR. L'étape suivante est la phase de stabilisation et de correction des anomalies du système.
- Un total bilan de 1 117,065 MD contre 1008,541 MD à fin juin 2016 et un résultat net de la période de 8,659 MD,
- Des fonds propres de 329,530 MD contre 319,060 MD à fin juin 2016,
- Des primes acquises de l'ordre de 187,444 MD contre 173,628 MD à fin juin 2016, soit une évolution de 7,96 %,
- Des charges de sinistres de l'ordre de 153,976 MD contre 129,213 MD à fin juin 2016,
- Des produits nets de placements de 30,185 MD contre 20,409 MD au 30 juin 2016.

3-NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31

relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 30/06/2017, se résument comme suit :

4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation:

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

4-2 Placements :

a- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus variables les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : Cours moyen boursier du 30 juin 2017

Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/2016

Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 30 Juin 2017

Les moins-values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus-values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenus fixes :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

4-3 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

4-4 Les provisions sur créances:

La provision pour dépréciation des créances constatée à l'actif du bilan couvre le risque de non recouvrement de certaines créances.

Au 30 juin 2017 une dotation forfaitaire est allouée aux créances nées d'opérations d'assurance directe.

4-5 Les primes acquises et non émises :

Elles sont afférentes au premier semestre 2017 mais n'ayant pu être émises.

4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

4-7 Autres éléments d'actif :

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

4-8 Capitaux propres :

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

4-9 Provisions Techniques :

Cette rubrique enregistre les provisions prévues par les normes comptables d'assurance et l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, l'arrêté du Ministre des Finances du 28/03/2005 et l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont déterminées sur la base du chiffre d'affaires prévisionnel avec l'hypothèse que le pourcentage des primes émises qui chevauche est le même que l'exercice 2016.

Pour la branche automobile, la provision est calculée sur la base de la méthode du prorata temporis

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession global par branche.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

b- Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des finances du 27/02/2001.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes :

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires de contrats d'assurance sous la forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant des participations aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la société.

Le montant des ristournes est évalué par référence à une méthode statistique.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

4-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes :

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants : l'effectif - la masse salariale.

4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 30/06/N) / 2).

4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des Co-assureurs.

Les sommes versés pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4-15 L'état des engagements hors bilan :

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté conformément aux normes comptables 26 et 47, la société ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

5- COMPARABILITE DES COMPTES :

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes du premier semestre 2017 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du premier semestre 2016.

6-NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens)

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Libellés	Valeur Brute au 30/06/2017	Amortissements au 30/06/2017	Valeur Nette au 30/06/2017	Valeur Nette au 30/06/2016	Valeur Nette au 31/12/2016
Droit au bail	41 000	41 000	0	0	0
Logiciels	9 226 647	2 116 881	7 109 766	4 106 659	5 015 307
Autes actifs	103 250	103 250	0	0	0
TOTAL	9 370 897	2 261 131	7 109 766	4 106 659	5 015 307

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Libellés	Valeur Brute au 30/06/2017	Amortissements au 30/06/2017	Valeur Nette au 30/06/2017	Valeur Nette au 30/06/2016	Valeur Nette au 31/12/2016
Materiels de transport	860 018	664 979	195 039	257 408	226 303
MMB	3 110 836	2 115 877	994 959	946 654	1 006 025
AAI	7 283 258	5 097 644	2 185 614	1 494 687	2 050 613
Materiels Informatique	5 875 764	4 222 415	1 653 349	1 281 612	1 836 738
TOTAL	17 129 876	12 100 915	5 028 961	3 980 361	5 119 679

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Libellés	Valeur Brute au 30/06/2017	Amortissement s et Provisions	Valeur Nette au 30/06/2017	Valeur Nette au 30/06/2016	Valeur Nette au 31/12/2016
Terrains	10 995 959		10 995 959	4 239 935	4 239 935
Constructions	23 494 013	5 775 154	17 718 859	17 765 267	17 977 124
Parts dans les sociétés à objet fonci	118 300	18 300	100 000	100 000	100 000
Constructions en cours	430 614		430 614	92 813	379 819
TOTAL	35 038 886	5 793 454	29 245 432	22 198 015	22 696 878

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Actions Cotées	104 309 697	85 968 623	103 420 843
Actions Non Cotées	13 171 518	10 161 526	10 171 518
Valeur brute	117 481 215	96 130 149	113 592 361
Provisions	22 681 397	17 709 482	21 669 702
Valeur nette	94 799 818	78 420 667	91 922 659

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Actions Cotées	14 300 684	19 277 163	14 303 110
Actions OPCVM	6 604 535	16 104 570	6 604 535
Actions Non Cotées	2 508 893	2 461 030	2 451 038
Actions étrangères	957 275	957 275	957 275
Valeur brute	24 371 386	38 800 037	24 315 958
Provisions	4 386 653	6 607 263	4 358 108
Valeur nette	19 984 733	32 192 774	19 957 850

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Emprunts obligataires	103 662 602	105 179 702	109 868 052
Emprunts indivis	150 000	150 000	150 000
Placements bons de trésor	315 000 000	315 000 000	315 000 000
Placements BTA	154 296 000	124 911 500	140 296 000
Valeur brute	573 108 602	545 241 202	565 314 052
Provisions	650 502	650 502	650 502
Valeur nette	572 458 100	544 590 700	564 663 550

AC334 - Prêts

Libellés	au 30/06/2017	au 30/06/2016	au 31/12/2016
Prêts au personnel	14 437 142	13 031 916	13 476 179
Prêts sur police vie	31 724	46 326	42 266
Valeur brute	14 468 866	13 078 242	13 518 445
Provisions	14 059	15 799	14 059
Valeur nette	14 454 808	13 062 443	13 504 387

AC336- Autres placements

Libellés	au 30/06/2017	au 30/06/2016	au 31/12/2016
Dépôt auprès de la TGT	2 932 209	3 128 865	2 150 302
Placements en devises	21 966 540	27 966 262	26 410 740
Autres dépôts	35 188	15 088	35 188
TOTAL	24 933 937	31 110 215	28 596 230

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	au 30/06/2017	au 30/06/2016	au 31/12/2016
Dépôts en garantie des PPNA	1 081 461	1 053 005	1 081 254
Dépôts en garantie des PSAP	3 692 673	3 588 249	3 702 272
TOTAL	4 774 134	4 641 254	4 783 526

❖ **AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :**

Libellés	Montant au 30/06/2017	Montant au 30/06/2016	Montant au 31/12/2016
Provision pour primes non acquises	12 250 027	11 966 120	9 546 589
Provision pour sinistres non vie	36 264 912	36 172 567	34 672 036
Prov. pour part. des ass. aux bénéficiaires	4 847 726	4 869 638	4 847 726
TOTAL	53 362 665	53 008 325	49 066 351

❖ **AC6 - Créances**

Libellés	Montant brut au 30/06/2017	Provision	Montant net au 30/06/2017	Montant net au 30/06/2016	Montant net au 31/12/2016
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe					
AC611 Primes acquises et non émises					
	19 363 020		19 363 020	17 698 108	21 421 947
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes à annuler	-2 695 544		-2 695 544	-2 384 469	-2 515 238
créances sur les assurés	163 858 210	26 679 873	137 178 337	82 738 227	67 327 857
créances contentieuses	14 894 862	14 122 038	772 824	2 516 324	1 807 622
Autres créances	13 818 433	5 097 758	8 720 675	10 650 439	7 296 728
TOTAL	189 875 961	45 899 669	143 976 292	93 520 521	73 916 969
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances					
	37 900 861	1 520 185	36 380 676	25 989 980	27 184 539
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance					
Récessionnaires	80 653		80 653	80 567	114 109
Cédants	2 703 739	1 606 066	1 097 673	1 685 727	1 150 843
Cessionnaires	6 039 631	4 587 760	1 451 871	2 170 884	2 559 842
TOTAL	8 824 023	6 193 826	2 630 197	3 937 178	3 824 795
AC63 Autres Créances					
Personnel	1 193 446	198	1 193 248	1 232 206	231 041
Etat,orga.sécurité sociale	9 237 836		9 237 836	527 726	8 239 822
autres débiteurs divers	3 648 770	725 672	2 923 098	3 620 577	5 247 028
TOTAL	14 080 052	725 870	13 354 182	5 380 509	13 717 891
TOTAL GENERAL	270 043 918	54 339 550	215 704 368	146 526 296	140 066 142

Suite au déploiement du premier lot du nouveau système d'information relatif à l'activité Automobile, la constatation des émissions relatives aux contrats annuels avec paiement fractionné est réalisée pour la totalité de l'année et chaque paiement vient amortir la créance et ce conformément à la norme NC 28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, ce qui va engendrer une augmentation du montant des créances sur les assurés

par rapport à la même période de l'exercice 2016 et les périodes antérieures (constatation de la prime et de la créance à chaque fraction).

❖ AC7–Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Avoirs en banque	37 631 514	40 498 732	55 345 377
CCP	839 729	1 016 127	2 477 264
Caisse	42 743	45 573	40 844
TOTAL	38 513 986	41 560 432	57 863 485

AC 72Charges reportées

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Frais d'acquisition reportés	9 373 660	4 507 624	5 602 688
TOTAL	9 373 660	4 507 624	5 602 688

Cette évolution est en partie expliquée par l'évolution des montants des frais d'acquisition (commissions automobile) suite au changement du mode de comptabilisation des primes fractionnées automobile.

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	24 387 779	25 968 820	20 109 148
AC732 Estimation de réassurance	560 050	560 192	560 050
AC733 Autres comptes de régularisation			
charges à répartir	67 155	134 310	100 733
Autres produits à recevoir	180 724	191 390	180 724
commissions à recevoir	729 829	618 049	642 045
TOTAL	25 925 537	27 472 761	21 592 699

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	CAPITAUX PROPRES 2016 AVANT AFFECTATIO N	Affectations	Imputations (*)	Dividendes	Résultat 2017	CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2017
Capital Social	23 076 930					23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070					126 623 070
Réserves Légales	2 307 693					2 307 693
Autres réserves	23 623 087	8 316 560	196 784			32 136 431
Résultats reportés	135 768 567	7 189 301		-6 230 771		136 727 097
Résultat Décembre 2016	15 505 861	-15 505 861				0
Résultat Juin 2017					8 658 669	8 658 669
TOTAL	326 905 208	0	196 784	-6 230 771	8 658 669	329 529 890

(*) L'imputation concerne l'affectation des intérêts des prêts (196 784 dinars)

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportes après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires

❖ PA2-Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30/06/2017 à 2 260 000 dinars et représentent des provisions pour litiges.

❖ P3- Provisions techniques brutes

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Prov.pour primes non acquises	96 549 832	78 293 757	75 650 797
Prov.Mathématiques Vie	44 087 919	40 936 751	43 397 744
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	9 357 022	7 690 652	9 036 227
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	516 707 833	453 917 178	462 175 681
Prov.Mathématiques des Rentes	14 448 480	15 139 151	15 090 117
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	0	228 535	10 140
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices et aux ristou	11 131 349	10 954 536	11 671 997
Prov pour Egalisation décès	0	0	0
Prov pour risques en cours	2 666 467	58 750	339 070
TOTAL	694 948 902	607 219 310	617 371 773

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Libellés	Valeur au 30/06/2017	Valeur au 30/06/2016	Valeur au 31/12/2016
Dépôts en garantie des PPNA	4 412 333	4 249 615	4 498 037
Dépôts en garantie des PSAP	11 141 350	14 219 393	12 231 155
TOTAL	15 553 683	18 469 008	16 729 192

❖ PA6 Autres dettes

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Siège, agents d'assurances et succursales	11 480 685	6 782 367	8 076 869
Autres Crédeurs	10 330 163	9 892 832	12 085 907
TOTAL	21 810 848	16 675 199	20 162 776

Cette évolution est expliquée en partie par le changement du mode de comptabilisation des primes fractionnées automobile et des commissions relatives à ces primes.

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Récessionnaires	122 854	234 667	118 721
Cédants	2 918 592	4 579 884	3 583 052
Cessionnaires	15 103 266	12 129 626	7 513 599
TOTAL	18 144 712	16 944 177	11 215 372

PA63- Autres dettes

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dépôts et cautionnements reçus	4 692 354	3 982 978	4 084 019
Personnel	5 592 514	4 928 538	6 658 607
Etat , Organisme de sécurité sociale	7 193 348	6 404 877	6 274 311
Autres Crédeurs divers	7 535 441	7 700 761	8 419 950
TOTAL	25 013 657	23 017 154	25 436 887

❖ PA7 Autres passifs

PA71 Comptes de régularisation Passif

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Charges à payer	4 053 862	1 529 977	6 649 687
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 961	2 336	2 086
Intérêts de retard des traites	466 606	337 458	460 871
Intérêts sur les cautions	163 139	176 195	232 099
Différence sur les prix de remboursements à perce	3 419 371	1 134 430	2 612 202
TOTAL	8 104 939	3 180 396	9 956 945

7-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars tunisiens)

1-Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 186 891 424 DT en juin 2017 contre 155 529 098 DT 1 44 963 602 DT en juin 2016, soit une variation nette 31 362 326 DT.

Libellés		Opérations brutes 2017	Cessions 2017	Opérations nettes au 30/06/2017	Opérations nettes au 30/06/2016	Opérations nettes au 31/12/2016
Primes émises non vie	PRNV1	201 696 354	21 393 818	180 302 536	149 246 325	273 070 200
Primes émises vie	PRV1	6 646 945	58 057	6 588 888	6 282 773	12 260 933
	Total	208 343 299	21 451 875	186 891 424	155 529 098	285 331 133

Suite au déploiement du premier lot du nouveau système d'information relatif à l'activité Automobile, la constatation des émissions relatives aux contrats annuels avec paiement fractionné est réalisée pour la totalité de l'année et chaque paiement vient amortir la créance et ce conformément à la norme NC 28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, ce qui va engendrer une augmentation du montant des primes émises par rapport à la même période de l'exercice 2016 et les périodes antérieures.

Le montant des primes émises se rapportant à la période comprise entre le 30 juin 2017 et la date de la prochaine échéance est corrigé par la Provision pour Primes non Acquisées.

2 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 148 809 241 DT en juin 2017 contre 127 826 613 DT en juin 2016 enregistrant une augmentation de 20 982 628 DT qui se détaille comme suit :

Désignation		Opérations brutes au 30/06/2017	Cessions 2017	Opérations nettes au 30/06/2017	Opérations nettes au 30/06/2016	Opérations nettes au 31/12/2016
<u>Non vie</u>						
Montants payés	CHNV11	97 169 377	3 574 368	93 595 009	107 163 993	212 387 408
Variation de la PSAP	CHNV12	54 532 152	1 592 876	52 939 276	18 549 979	28 309 013
	Total non vie	151 701 529	5 167 244	146 534 285	125 713 972	240 696 421
<u>Vie</u>						
Montants payés	CHV11	1 954 161		1 954 161	1 696 534	3 528 533
Variation de la PSAP	CHV12	320 795		320 795	416 107	1 761 683
	Total vie	2 274 956	0	2 274 956	2 112 641	5 290 216
	Total général	153 976 485	5 167 244	148 809 241	127 826 613	245 986 636

3-Variation des autres provisions techniques

Libellés		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Non vie				
var.provisions mathématiques rentes		-641 637	-610 982	-660 016
var.provisions pour risques en cours		2 327 396	-4 855	275 464
Total non vie	CHNV2	1 685 759	-615 837	-384 552
Vie				
var.provisions mathématiques		690 175	3 350 914	5 811 907
Total vie	CHV2	690 175	3 350 914	5 811 907

4-Participations aux bénéfices et ristournes

Libellés		Opérations brutes au 30/06/2017	Cessions 2017	Opérations nettes au 30/06/2017	Opérations nettes au 30/06/2016	Opérations nettes au 31/12/2016
Non vie						
participations aux bénéfices payés		1 363 234	129 591	1 233 643	112 085	1 152 358
ristournes		-579 870		-579 870	537 664	791 939
provisions pour participation aux bénéfices		1 047 499	0	1 047 499	322 292	1 058 380
provisions pour ristournes		39 222		39 222	75 159	78 444
Total non vie	CHNV3	1 870 085	129 591	1 740 494	1 047 200	3 081 121
Vie						
participations aux bénéfices payés		10 140		10 140	2 544	7 418
provisions pour participation aux bénéfices		-10 140		-10 140	-7 428	-225 823
Total vie	CHV3	0	0	0	-4 884	-218 405

5-Frais d'exploitation

Libellés		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Non vie				
Frais d'acquisition	-	17 457 616	9 958 200	21 571 616
Var.des frais d'acquisition reportés	-	3 770 972	-135 863	959 201
frais d'administration	-	13 264 117	11 465 615	15 710 793
commissions reçues des réassureurs	+	5 208 152	6 131 892	9 008 359
Total non vie	CHNV4	21 742 608	15 427 786	27 314 849
Vie				
Frais d'acquisition	-	1 331 753	1 237 141	2 444 459
frais d'administration	-	1 071 507	803 228	1 681 726
commissions reçues des réassureurs	+			130
Total vie	CHV4	2 403 260	2 040 369	4 126 055
Total Général		24 145 868	17 468 155	31 440 904

6-Autres charges techniques

Libellés		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Non vie				
Autres charges techniques	-	10 844 725	9 553 068	24 623 284
Total non vie	CHNV5	10 844 725	9 553 068	24 623 284
Vie				
Autres charges techniques	-	185 512	163 681	436 544
Total vie	CHV5	185 512	163 681	436 544
Total Général		11 030 237	9 716 749	25 059 828

7-Autres Produitstechniques

Libellés		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Non vie				
Produits techniques	PRNV2	415 805	378 135	793 915
Vie				
Produits techniques	PRV2	3 080	530	1 978
Total		418 885	378 665	795 893

8-Produits et charges des placements

Désignation		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Produits de placements				
Revenus des placements	PRNT13 + PRV23	29 231 383	27 105 050	50 026 014
Revenus des placements immobiliers		202 294	192 523	377 806
Revenus des obligations et autres titres à revenus fixes		20 959 051	19 738 877	40 790 274
Revenus des participations		7 025 740	6 452 835	6 535 627
autres revenus		1 044 298	720 815	2 322 307
Reprise de corrections de valeurs sur placements	PRNT13 + PRV23	21 180 340	13 306 060	13 543 534
Profits provenant de la réalisation des placement	PRNT14 + PRV24	3 100 279	1 293 885	9 789 673
TOTAL		53 512 002	41 704 995	73 359 221
Charges de placements				
Charges de gestion des placements	CHNT11 + CHV91	678 538	612 760	1 625 468
Corrections de valeurs sur placements	CHNT12 + CHV92	22 281 638	20 117 683	22 071 729
Pertes provenant de la réalisation des placement:	CHNT13 + CHV93	366 741	565 408	2 205 445
TOTAL		23 326 917	21 295 851	25 902 642
Revenus nets		30 185 084	20 409 143	47 456 579

9- Frais Généraux par nature

Désignation		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
salaires et compléments de salaires		13 103 635	11 544 817	27 795 529
charges sociales		4 870 433	4 591 429	10 285 578
autres charges		1 272 199	1 256 641	2 044 679
Total charges de personnel		19 246 267	17 392 887	40 125 786
Impôts et taxes		4 873 333	4 265 142	8 562 660
Total des charges par nature		24 119 600	21 658 029	48 688 446

10- Charges de commissions

Désignation		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
commissions des agents d' assurances, courtiers et bancassurances		17 243 235	12 656 047	25 268 933

Cette évolution est expliquée par le changement du mode de comptabilisation des primes fractionnées automobile.

11- Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dotations aux amortissements	925 756	603 437	1 320 295
Dotations aux provisions des créances	3 000 000	1 000 000	3 753 261
Reprises des provisions des créances			-10 136 920
TOTAL	3 925 756	1 603 437	-5 063 364

11- Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2015
Total des charges affectées au compte technique Vie	2 682 188	2 305 392	4 796 231
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	46 649 336	37 246 558	75 295 424
Frais de gestion des placements	552 989	496 380	1 110 088
TOTAL	49 884 513	40 048 330	81 201 743

12- Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	11 901 997
Réintégrations	25 302 327
Déductions	- 27 937 672
Résultat fiscal	9 266 652
Impôt sur les sociétés (35%)	- 3 243 328
Résultat Net au 30/06/2017	8 658 669

Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 30/06/2017

CATEGORIES	GROUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	41 106 308		9 921 487	9 852 222	3 681 016	615 270	114 415 500	1 205 516	180 797 319
Primes émises	41 122 436		11 230 640	12 165 643	3 701 186	1 227 123	131 043 601	1 205 724	201 696 354
Variation des Primes non acquises	-16 129		-1 309 153	-2 313 422	-20 170	-611 853	-16 628 102	-207	-20 899 035
CHARGES DE PRESTATION	-38 665 722	-231 082	-728 590	-6 218 010	-834 060	-577 654	-105 666 649	-465 521	-153 387 289
Prestations et Frais payés	-40 939 619	-846 926	-1 618 665	-3 961 541	-729 523	-612 665	-47 984 838	-475 600	-97 169 377
Charges des provisions pour prestations	2 273 897	615 843	890 075	-2 256 470	-104 537	35 010	-57 681 811	10 079	-56 217 912
Solde de souscription	2 440 586	-231 082	9 192 897	3 634 211	2 846 957	37 614	8 748 851	739 996	27 410 030
Frais d'acquisition	-1 728 410		-647 605	-1 019 249	-304 296	-36 915	-9 906 113	-44 054	-13 686 644
Autres charges de gestion nettes	-5 570 467	-139 845	-1 086 190	-2 331 083	-765 304	-102 090	-13 241 980	-456 078	-23 693 036
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-7 298 877	-139 845	-1 733 795	-3 350 332	-1 069 600	-139 006	-23 148 093	-500 132	-37 379 680
Produits nets de placements	728 686	543 735	583 044	1 527 040	206 890	169 149	15 146 762	156 977	19 062 284
Participation aux résultats	-248 108		-96 902	-69 826	-127 871	866	-1 328 244		-1 870 085
Solde Financier	480 579	543 735	486 142	1 457 214	79 019	170 015	13 818 518	156 977	17 192 199
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	-133 350		-6 985 762	-6 464 987	-1 956 547	32 013	-3 128 297	-53 450	-18 690 380
les prestations payés			1 051 779	1 955 569	198 358	367 184		1 477	3 574 368
les charges de provi. pour prestations			-1 222 875	3 452 192	-560 415	-76 026			1 592 876
la participation aux résultats					129 591				129 591
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires			1 747 870	1 474 170	460 270	73 594	1 436 518	15 730	5 208 152
Solde de réassurance / rétrocession	-133 350		-5 408 987	416 944	-1 728 743	396 765	-1 691 778	-36 243	-8 185 392
Résultat technique	-4 511 063	172 808	2 536 256	2 158 038	127 633	465 389	-2 272 503	360 597	-962 844

SOCIETE « ASSURANCES STAR »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

Messieurs les actionnaires,

1- Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** arrêtés au 30 juin 2017 qui font apparaître un total net du bilan de **1 117065201** dinars et un résultat bénéficiaire de **8 658669** dinars.

2- Ces états financiers relèvent de la responsabilité des organes de Direction et d'Administration de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états sur la base de notre examen limité.

3- Nous avons effectué notre examen limité en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit proprement dit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

4- Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2017 ont été préparés et présentés conformément aux normes comptables et notamment les normes sectoriel n° 26 à 31 relatives aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Opinion sur les états financiers

5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** au 30 juin

2017, ainsi que du résultat de ses opérations pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

1. La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances – STAR ; suite au déploiement du premier lot du nouveau système d'information relatif à l'activité Automobile ; n'a pas pu appliqué la circulaire du Comité Général des Assurances N° 24-2017 du 29 Mars 2017 fixant la méthode de détermination des provisions sur les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance. En effet, la société a procédé au 30/06/2017 à la constatation d'une provision forfaitaire pour un montant de **3 MDT** sur les créances nées sur les opérations d'assurance directe sans procéder à un calcul par agent et par courtier de la provision relative sur les créances et les autres comptes d'actifs y relatifs nous ne pouvons déterminer l'impact de l'application de la dite circulaire.

2. Comme indiqué dans la note aux états financiers n°6-1 la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances – STAR** a changé la méthode de comptabilisation des primes suite au déploiement du premier lot du nouveau système d'information relatif à l'activité Automobile, la constatation des émissions relatives aux contrats annuels avec paiement fractionné est réalisée pour la totalité de l'année et chaque paiement vient amortir la créance et ce conformément à la norme NC 28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances. Ainsi, les primes acquises **Automobile** sont de l'ordre de **114,415 MD** au 30 Juin 2017 contre **98,940 MD** à fin juin 2016.

Fait à Tunis, le 29 août 2017

Les co-commissaires aux comptes

P/La Générale d'Audit et Conseil

Chiheb GHANMI

P/ GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Mahmoud ZAHAF et Mr Ahmed BELAIFA.

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au		
		30 juin 2017	30 juin 2016	31 décembre 2016
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		1 275 128	1 251 717	1 252 047
Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 161 257)	(1 082 467)	(1 121 313)
	(B.1)	113 871	169 250	130 734
Immobilisations corporelles		75 164 442	73 447 056	73 908 784
Amortissements des immobilisations corporelles		(52 384 821)	(46 924 722)	(49 799 348)
	(B.1)	22 779 621	26 522 334	24 109 436
Immobilisations financières		6 868 817	7 235 011	7 083 985
Provision sur immobilisations financières		(47 773)	(47 773)	(47 773)
	(B.2)	6 821 044	7 187 238	7 036 212
Total des actifs immobilisés		29 714 536	33 878 822	31 276 382
Autres actifs non courants	(B.3)	-	85 577	-
Total des actifs non courants		29 714 536	33 964 399	31 276 382
Actifs courants				
Stocks		31 088 441	21 036 792	19 290 081
Provisions sur stocks		(499 194)	(162 043)	(438 111)
	(B.4)	30 589 247	20 874 749	18 851 970
Clients et comptes rattachés		36 348 831	38 229 563	42 407 389
Provisions sur comptes clients		(2 554 408)	(1 964 917)	(2 256 141)
	(B.5)	33 794 423	36 264 646	40 151 248
Autres actifs courants		15 381 617	13 603 996	12 704 195
Provisions sur autres actifs courants		(995 208)	(739 799)	(995 208)
	(B.6)	14 386 409	12 864 197	11 708 987
Placement et autres actifs financiers	(B.7)	362 428	318 365	360 029
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	104 261	114 161	201 737
Total des actifs courants		79 236 768	70 436 118	71 273 971
Total des actifs		108 951 304	104 400 517	102 550 353

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Solde au		
	Notes	30 juin 2017	30 juin 2016	31 décembre 2016
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		12 000 000	12 000 000	12 000 000
Réserves		18 381 263	18 381 263	18 381 263
Autres capitaux propres		(12 625)	(31 886)	(67 092)
Résultats reportés		6 330 333	5 967 517	5 967 517
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		36 698 971	36 316 894	36 281 688
Résultat de l'exercice		3 262 114	507 035	1 082 816
Total des capitaux propres avant affectation	(B.9)	39 961 085	36 823 929	37 364 504
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	(B.10)	30 491 085	34 041 638	32 268 516
Provisions pour risques et charges	(B.11)	2 136 330	1 274 824	1 582 038
Total des passifs non courants		32 627 415	35 316 462	33 850 554
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	2 419 181	4 068 450	4 937 751
Autres passifs courants	(B.13)	7 235 489	4 460 970	6 030 648
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	26 708 134	23 730 706	20 366 896
Total des passifs courants		36 362 804	32 260 126	31 335 295
Total des passifs		68 990 219	67 576 588	65 185 849
Total des capitaux propres et des passifs		108 951 304	104 400 517	102 550 353

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 6 mois close le		Exercice de 12
		30 juin 2017	30 juin 2016	mois clos le 31 décembre 2016
Revenus	(R.1)	35 313 740	30 382 741	68 689 702
<i>Ventes locales</i>		10 938 630	10 137 971	24 456 612
<i>Ventes à l'exportation</i>		24 375 110	20 244 770	44 233 090
Autres produits d'exploitation	(R.2)	248 184	237 273	483 930
Total des produits d'exploitation		35 561 924	30 620 014	69 173 632
Variation des stocks de produits finis et des encours	(R.3)	(7 864 010)	(369 253)	3 422 351
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	26 564 864	17 925 399	36 608 795
Charges de personnel	(R.5)	6 586 618	6 384 012	13 189 759
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.6)	3 874 334	3 355 824	7 742 683
Autres charges d'exploitation	(R.7)	1 545 241	1 208 251	2 926 417
Total des charges d'exploitation		30 707 047	28 504 233	63 890 005
Résultat d'exploitation		4 854 877	2 115 781	5 283 627
Produits des placements	(R.8)	489 440	769 852	769 852
Charges financières nettes	(R.9)	(1 599 186)	(2 408 117)	(4 562 366)
Autres gains ordinaires	(R.10)	7 768	83 812	84 351
Autres pertes ordinaires		(11)	(125)	(9 536)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 752 888	561 203	1 565 928
Impôt sur les bénéfices		(490 774)	(54 168)	(321 955)
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 262 114	507 035	1 243 973
Pertes extraordinaires (contribution conjoncturelle)		-	-	(161 157)
Résultat net de l'exercice		3 262 114	507 035	1 082 816

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Notes	Période de 6 mois close le		Exercice de 12 mois clos le
	30 juin 2017	30 juin 2016	31 décembre 2016
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net	3 262 114	507 035	1 082 816
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions (F.1)	4 266 849	4 054 324	8 576 432
*Reprises sur provisions (F.2)	(392 515)	(669 665)	(777 151)
*Variation des :			
- Stocks (F.3)	(11 798 360)	483 022	2 229 732
- Créances clients (F.3)	6 058 558	3 500 955	(676 870)
- Autres actifs (F.4)	(2 651 628)	(2 197 502)	(1 297 701)
- Autres actifs financiers (*) (F.3)	(2 399)	1824	-
- Fournisseurs et autres dettes (F.5)	(2 044 904)	(3 833 301)	(1 604 136)
*Autres ajustements			
- Plus ou moins-values de cession (F.6)	(7 500)	(5 500)	(5 500)
- Quote-part subvention d'investissement	(35 206)	(35 206)	(70 413)
Total des flux de trésorerie affectés aux / provenant des opérations d'exploitation (*)	(3 344 991)	1 805 986	7 457 209
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (F.7)	(1 298 859)	(661 772)	(1 178 522)
Encaissements sur cession d'immo. corporelles	7 500	5 500	5 500
Décaissements pour acquisition d'immo. financières (F.8)	(13 050)	(3 075)	(29 718)
Encaissements sur cession d'immo. financières (*) (F.9)	20 000	176 332	-
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement (*)	(1 284 409)	(483 015)	(1 202 740)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Acquisitions /cessions actions propres	89 673	(205 682)	(205 682)
Dividendes et autres distributions	(342 490)	-	-
Encaissement provenant des prêts (*)	208 218	244 164	558 325
Remboursement d'emprunts (F.10)	(1 803 069)	(1 776 379)	(3 549 038)
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement (*)	(1 847 668)	(1 737 897)	(3 196 395)
Variation de trésorerie	(6 477 068)	(414 926)	3 058 074
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>(16 479 465)</i>	<i>(19 537 539)</i>	<i>(19 537 539)</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice (F.11)</i>	<i>(22 956 533)</i>	<i>(19 952 466)</i>	<i>(16 479 465)</i>

(*) Colonne comparative relative au 30 juin 2016 retraitée pour les besoins de comparabilité

Notes aux Etats Financiers

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 9.000 dinars. Elle s'est transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 12.000.000 de dinars divisé en 12.000.000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

La dernière augmentation de capital a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012 par l'incorporation de réserves d'un montant de 500.000 dinars.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers intermédiaires de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD », arrêtés au 30 juin 2017, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit:

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinar Tunisien au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations acquises par « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants:

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10%
Matériels de transport	20%
Equipements de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Agencements Aménagements Installations	10%
Logiciels	33,33%
Autres immobilisations incorporelles	33,33% - 100%

Les dotations aux amortissements liées aux acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement déterminés à partir de la durée de vie économique ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

- **Immobilisations financières**

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la juste valeur et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

- **Stocks**

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

- **Clients et comptes rattachés**

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Emprunts**

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)

III.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 30 juin 2017 comme suit:

Libellé	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions	Reclassement / Cession / mise en rebut	Valeur brute au 30/06/2017	Amorts et prov. cumulés au 31/12/2016	Dotations	Reprises sur cessions	Amorts et prov. cumulés au 30/06/2017	VCN au 30/06/2017
Logiciel	1 053 981	23 081	-	1 077 062	923 392	39 799	-	963 191	113 871
Autres immobilisations incorporelles	198 066	-	-	198 066	197 921	145	-	198 066	-
Total immobilisations incorporelles	1 252 047	23 081	-	1 275 128	1 121 313	39 944	-	1 161 257	113 871
Terrains	4 702 746	-	-	4 702 746	-	-	-	-	4 702 746
Aménagement Terrain	30 805	-	-	30 805	8 572	1 528	-	10 100	20 705
Bâtiments	8 769 467	31 399	-	8 800 866	5 689 097	204 678	-	5 893 775	2 907 091
Installations générales Agc. et Am. constructions	3 694 844	251 588	-	3 946 432	2 329 900	156 267	-	2 486 167	1 460 265
Matériel industriel	37 278 570	329 768	68 674	37 677 012	28 088 888	1 464 962	-	29 553 850	8 123 162
Outillage industriel	6 528 045	25 796	14 557	6 568 398	4 755 934	251 424	-	5 007 358	1 561 040
Agenc. et Am. Matériels et Outillages Industriels	1 445 184	-	-	1 445 184	1 115 242	48 942	-	1 164 184	281 000
Matériels de Transport de biens	1 021 244	6 200	-	1 027 444	826 716	46 677	-	873 393	154 051
Matériels de Transport de personnes	523 520	-	(20 120)	503 400	478 230	20 108	(20 120)	478 218	25 182
Installations Générales Agc. et Am. Divers	5 764 985	20 196	43 204	5 828 385	3 614 169	218 448	-	3 832 617	1 995 768
Equipement de bureaux	763 896	3 038	-	766 934	672 694	15 331	-	688 025	78 909
Matériel informatique	1 010 233	15 691	-	1 025 924	966 697	22 809	-	989 506	36 418
Immobilisations à statut juridique particulier	1 480 403	-	-	1 480 403	1 066 209	154 419	-	1 220 628	259 775
Immobilisations corporelles en cours	894 842	592 102	(126 435)	1 360 509	187 000	-	-	187 000	1 173 509
Total immobilisations corporelles	73 908 784	1 275 778	(20 120)	75 164 442	49 799 348	2 605 593	(20 120)	52 384 821	22 779 621
Total immob. corporelles et incorporelles	75 160 831	1 298 859	(20 120)	76 439 570	50 920 661	2 645 537	(20 120)	53 546 078	22 893 492

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 30 juin 2017 un solde net de 6.821.044DT contre un solde de 7.036.212 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
- Titres de participations	5 624 601	5 602 101	5 624 601
- Prêts au personnel	229 871	422 089	238 089
- Dépôts et cautionnements	274 881	248 282	255 681
- Obligations	80 000	100 000	100 000
- Intérêts sur obligations	9 464	12 539	15 614
- Prêt Accordé	650 000	850 000	850 000
Total brut immobilisations financières	6 868 817	7 235 011	7 083 985
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	(47 773)	(47 773)	(47 773)
Total net	6 821 044	7 187 238	7 036 212

Les titres de participation sont détaillés comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
-Assad International	1 301 027	1 301 027	1 301 027
- GEELEC	49 800	49 800	49 800
- ACE	155 900	155 900	155 900
- Torus Europe	28 268	28 268	28 268
- BTS	15 000	15 000	15 000
- Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500	12 500
- Société Algero Tunisienne de batteries	303 765	303 765	303 765
- S.M.U	120 000	120 000	120 000
- Sté Rea.Tun.Car	1	1	1
- ENERSYS ASSAD Sarl	1 688 050	1 688 050	1 688 050
- Mediterranean Institute of Technologie (MIT)	90 000	90 000	90 000
- Montant Non Libéré (MIT)	-	(22 500)	-
- ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750	1 046 750
- ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	(526 030)	(526 030)	(526 030)
- Batterie ASSAD Côte d'ivoire	119 570	119 570	119 570
- ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	920 000	920 000	920 000
- ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000	300 000
Total	5 624 601	5 602 101	5 624 601

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent au 30 juin 2017 un solde nul, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
- Charges à répartir	513 463	513 463	513 463
- Résorption des charges à répartir	(513 463)	(427 886)	(513 463)
Total	-	85 577	-

B.4. Stocks

Les stocks présentent au 30 juin 2017 un solde net de 30.589.247DT contre un solde de 18.851.970 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Matières premières	10 089 761	4 584 124	6 319 924
Matières consommables	2 063 978	1 504 294	1 480 204
Pièces de rechange	2 563 693	2 649 772	2 563 693
Produits finis	2 297 704	1 335 955	2 389 913
Produits intermédiaires	14 073 305	10 962 647	6 117 086
Stock en transit	-	-	419 261
Total brut	31 088 441	21 036 792	19 290 081
Provision pour dépréciation des stocks	(499 194)	(162 043)	(438 111)
Total net	30 589 247	20 874 749	18 851 970

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 30 juin 2017 un solde net de 33.794.423 DT contre un solde net de 40.151.248DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Clients ordinaires	32 637 099	33 839 961	37 401 207
Clients effets en portefeuille	637 461	1 329 461	2 231 808
Clients chèques à encaisser	519 863	927 094	518 233
Clients douteux	2 554 408	2 133 047	2 256 141
Total brut	36 348 831	38 229 563	42 407 389
Provision pour dépréciation des créances clients	(2 554 408)	(1 964 917)	(2 256 141)
Total net	33 794 423	36 264 646	40 151 248

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 30 juin 2017 un solde net de 14.386.409 DT contre un solde net de 11.708.987 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs avances et acomptes	158 387	40 671	29 250
Fournisseurs débiteurs	47 423	47 423	47 423
Personnel avances et acomptes	101 286	154 009	5 773
Etat, retenues à la source	3 029 218	2 788 677	3 072 315
Etat, retenues à la source Batterie Assad Algérie	433 130	372 246	433 130
Etat, Report de TVA	3 860 493	3 536 937	2 600 626
Etat, TVA déductible	2 966	5 534	14 336
Opérations particulières avec l'Etat	26 164	-	-
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 672 880	5 563 949	5 526 185
Charges constatées d'avance	265 699	281 004	258 193
Autres débiteurs	60 616	115 478	60 616
Produits à recevoir	723 355	698 068	656 348
Total brut	15 381 617	13 603 996	12 704 195
Provision pour dépréciation des autres actifs	(995 208)	(739 799)	(995 208)
Total net	14 386 409	12 864 197	11 708 987

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 362.428 DT au 30 juin 2017 contre un solde de 360.029 DT au 31 décembre 2016 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Prêts au personnel (échéances à moins d'un an)	196 189	280 098	320 845
Titres SICAV	166 239	38 267	39 184
Total net	362 428	318 365	360 029

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 30 juin 2017 un solde de 104.261DT contre un solde de 201.737DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Effets remis à l'encaissement	3 132	10 444	4 649
Effets remis à l'escompte	11 364	-	-
UBCI Megrine	-	-	134 298
Attijari Bank	18	-	18
Attijari Bank Bouargoub	24 267	-	-
UBCI Megrine Ex. Nerva	-	900	-
STB Ben Arous	49 511	70 051	43 584
BIAT Al Jazira	6 511	6 687	5 911
Autres organismes financiers (AFC)	263	179	19
UIB	2 002	9 318	7 063
Caisses	7 193	16 582	6 195
Total	104 261	114 161	201 737

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 30 juin 2017 une valeur de 39.961.085DT. Les variations intervenues au cours de la période sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves extraordinaires	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Réserves ordinaires	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	209 002	6 505 074	1 400 000	(537 557)	36 557 783
Affectation du résultat 2015 (PV AGO du 29 juin 2016)										
- Affectation du résultat de 2015	-	-	-	-	-	-	(537 557)	-	537 557	-
- Quote-part de la subvention	-	-	-	-	-	(70 413)	-	-	-	(70 413)
- Acquisition d'actions propres	-	-	-	-	-	(205 682)	-	-	-	(205 682)
- Résultat de l'exercice 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	1 082 816	1 082 816
Capitaux propres au 31/12/2016	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	(67 092)	5 967 517	1 400 000	1 082 816	37 364 504
Affectation du résultat 2016 (PV AGO du 9 mai 2017)										
- Affectation du résultat de 2016	-	-	-	-	-	-	1 082 816	-	(1 082 816)	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	(720 000)	-	-	(720 000)
- Quote-part de la subvention	-	-	-	-	-	(35 206)	-	-	-	(35 206)
- Cession d'actions propres	-	-	-	-	-	89 673	-	-	-	89 673
- Résultat du premier semestre 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	3 262 114	3 262 114
Capitaux propres au 30/06/2017	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	(12 625)	6 330 333	1 400 000	3 262 114	39 961 085

B.10. Emprunts

Les emprunts à long terme présentent au 30 juin 2017 un solde de 30.491.085 DT contre un solde de 32.268.516 DT au 31 décembre 2016 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Nouveaux emprunts	Echéance à - 1 an	Solde au 30/06/2017
ATB 4.000.000	492 424	-	246 212	246 212
ATTIJARI 5.500.000	2 244 601	-	421 612	1 822 989
ATTIJARI 4.000.000	489 533	-	308 310	181 223
BIAT2.000.000	1 142 857	-	190 476	952 381
BIAT3.500.000	1 511 190	-	233 251	1 277 939
UBCI 641 065	133 555	-	53 422	80 133
UBCI1 358 934	283 111	-	113 244	169 867
UBCI2.500.000	833 333	-	138 889	694 444
Emprunt Obligataire convertible en actions	25 000 000	-	-	25 000 000
Leasing	137 910	-	72 013	65 897
TOTAL	32 268 516	-	1 777 429	30 491 085

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 30 juin 2017 un solde de 2.136.330 DT contre un solde de 1.582.038 DT au 31 décembre 2016 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Provisions pour risques et charges	1 764 001	1 009 709	1 209 709
Provisions pour garanties données	372 329	265 115	372 329
Total	2 136 330	1 274 824	1 582 038

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices de 2009 à 2012. Une notification du résultat du contrôle a été reçue en date du 7 juillet 2014 et a fait ressortir un montant de 1.410.944 DT en principal et pénalités dont 854.165 DT de reports d'IS et de TVA non acceptés. La notification a fait l'objet d'une opposition motivée de la part de la société rejetant les principaux chefs de redressement. Toutefois, l'administration fiscale a maintenu sa position initiale lors de sa réponse en date du 19 janvier 2015. Le 5 février 2015, la société a répondu à l'administration fiscale en maintenant sa position initiale et en appuyant ses propos par plus d'arguments.

La provision constatée pour faire face à ce risque est de l'ordre de 618.103 DT.

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 30 juin 2017 un solde de 2.419.181 DT contre un solde de 4.937.751 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs locaux et étrangers	1 380 507	3 268 699	4 074 280
Fournisseurs retenues de garantie	19 611	23 549	19 587
Fournisseurs effets à payer	575 961	474 512	736 636
Fournisseurs factures non parvenues	443 102	301 690	107 248
Total	2 419 181	4 068 450	4 937 751

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 30 juin 2017 un solde de 7.235.489 DT contre un solde de 6.030.648 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Etat impôts sur les bénéfices	490 774	54 168	321 955
Etat Contribution conjoncturelle	-	-	161 157
Personnel autres charges à payer	3 393 575	2 180 498	2 195 996
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204	34 204
Dividendes à payer	460 019	82 509	82 509
Prêts personnel CNSS	785	784	784
Charges à payer	1 423 823	1 273 079	2 288 195
Personnel rémunérations dues	560 866	22 364	11 247
Créditeurs divers	11 940	11 010	11 940
Autres	870	870	870
Opérations particulières avec l'Etat	-	-	3 120
CNSS	807 001	750 233	918 671
Assurance Groupe	273	51 251	-
Etat TFP à payer	51 359	-	-
Total	7 235 489	4 460 970	6 030 648

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 30 juin 2017 un solde de 26.708.134 DT contre un solde de 20.366.896 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 380 345	3 265 962	3 322 521
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	196 054	304 646	279 516
Intérêts courus	70 941	93 472	83 657
Divers crédits de gestion à court terme	17 800 863	16 789 219	16 161 928
BIAT Agence des affaires	2 829 469	884 818	41 944
ABC	-	66	-
UIB	-	8	-
ATB	440 309	507 150	215 598
UBCI Megrine	-	862 523	-
BIAT Al Jazira 2	50 754	39 224	48 025
Attijari Bank Megrine	747 940	981 715	209 793
Attijari Bank Bouargoub	-	1 903	3 914

UBCI Megrine	1 191 459	-	-
Total	26 708 134	23 730 706	20 366 896

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 35.313.740 DT au titre du premier semestre 2017 contre 30.382.741 DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Ventes locales batteries de démarrage	10 793 557	9 966 509	24 021 204
Autres revenus locaux	145 073	171 462	435 408
Ventes à l'exportation de batteries de démarrage	8 731 886	8 737 097	21 400 786
Ventes à l'exportation de plaques	13 085 732	11 010 671	21 892 173
Ventes à l'export de Plomb	2 138 751	217 552	474 438
Autres revenus à l'export	418 741	279 450	465 693
Total	35 313 740	30 382 741	68 689 702

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 248.184 DT au titre du premier semestre 2017 contre 237.273DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Quote-part subventions	35 206	35 206	70 413
Loyer et autres services	211 978	201 067	411 517
Jetons de présence	1 000	1 000	2 000
Total	248 184	237 273	483 930

R.3. Variation des stocks de produits finis et des encours

La variation des stocks de produits finis et des encours totalise(7.864.010)DT au titre du premier semestre 2017 contre (369.253) DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Produits finis	92 209	874 034	(179 925)
Produits intermédiaires	(7 956 219)	(1 243 286)	3 602 276
Total	(7 864 010)	(369 253)	3 422 351

R.4. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats de d'approvisionnements consommés totalisent 26.564.864 DT au titre du premier semestre 2017 contre 17.925.399 DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Achats matières premières	30 506 245	16 900 665	37 032 234
Achats matières consommables	203 637	172 460	349 918
Variations stocks matières premières	(3 769 837)	852 852	(882 948)
Variations stocks matières consommables	(583 773)	(578)	109 591
Achats de marchandises	208 592	-	-
Total	26 564 864	17 925 399	36 608 795

R.5. Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent 6.586.618 DT au titre du premier semestre 2017 contre 6.384.012 DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Salaires et indemnités représentatives	5 312 295	5 187 740	10 697 747
Cotisations de sécurité sociale	1 156 081	1 088 142	2 289 299
Autres charges de personnel	118 242	108 130	202 713
Total	6 586 618	6 384 012	13 189 759

R.6. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 3.874.334 DT au titre du premier semestre 2017 contre 3.355.824 DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	39 944	35 034	73 881
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 579 799	2 861 912	5 607 431
Dotations pour résorption des charges à répartir	-	85 577	171 154
Dotations aux provisions pour dépréciation clients	341 890	249 604	539 634
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	602 640	966 730
Dotations aux provisions pour dépréciation stocks	409 974	162 043	438 111
Dotations aux provisions pour garanties données	-	-	107 214
Dotations aux provisions pour risques et charges	895 242	28 680	615 679
Total	4 266 849	4 025 490	8 519 834
Reprises sur provisions pour dépréciation stocks	(348 892)	(631 716)	(631 716)
Reprises sur provisions pour dépréciation clients	(43 623)	-	(107 486)
Reprises sur provisions pour garanties données	-	(37 950)	(37 950)
Total	(392 515)	(669 666)	(777 152)
Solde net	3 874 334	3 355 824	7 742 683

R.7. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 1.545.241 DT au titre du premier semestre 2017 contre 1.208.251 DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Loyer	89 221	100 001	180 176
Entretiens et réparations	286 055	128 872	375 362
Primes d'assurances	64 117	132 187	227 046
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	270 164	138 237	460 249
Rémunérations comité permanent d'audit	6 000	8 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	10 019	17 320	64 241
Personnel extérieur (travaux en régie)	40 705	47 611	86 284
Publicité et propagandes	119 695	98 282	239 676
Transports achats et/ou ventes	66 446	26 741	94 532
Voyages, déplacements, mission et réceptions	114 514	142 352	282 415
Frais postaux	48 096	48 705	124 873
Divers frais de services bancaires	156 365	138 374	277 657
Dons accordés	20 100	16 275	81 937
Jetons de présence	60 000	-	120 000
T.F.P. et FOPROLOS	102 718	99 999	224 187
TCL	52 014	23 936	23 936
Taxes de circulation	34 184	34 638	35 517
Droit d'enregistrement et autres taxes	3 131	3 641	11 963
Autres charges d'exploitation	1 697	3 080	4 366
Total	1 545 241	1 208 251	2 926 417

R.8. Produits des placements

Les produits des placements totalisent 489.440DT au titre du premier semestre 2017 contre 769.852 DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Dividendes Assad International	-	363 964	363 964
Dividendes Assad Algérie	489 440	405 888	405 888
Total	489 440	769 852	769 852

R.9. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 1.599.186 DT au titre du premier semestre 2017 contre 2.408.117 DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Échelles d'intérêts	107 935	171 509	270 631
Agios sur escomptes	82 987	124 824	230 398
Intérêts sur crédits bancaires	439 018	414 324	857 273
Intérêts sur emprunt obligataire convertible en actions	1 031 250	1 031 250	2 062 500
Gains de change	(943 682)	(7 555)	(63 183)
Pertes de change	620 918	314 727	529 124
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	292 106	396 822	745 199
Intérêt des prêts	(46 762)	(41 015)	(79 716)
Intérêt des autres dettes	15 416	3 231	10 140

Total	1 599 186	2 408 117	4 562 366
--------------	------------------	------------------	------------------

R.10. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 7.768 DT au titre du premier semestre 2017 contre 83.812 DT au titre du premier semestre 2016, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Exercice 2016
Produit sur cessions	7 500	5 500	5 500
Avance TFP et autres profits divers	268	78 312	78 851
Total	7 768	83 812	84 351

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Libellé	Montant
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	39 944
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 579 799
Dotations aux provisions pour dépréciation clients	341 890
Dotations aux provisions pour dépréciation stocks	409 974
Dotations aux provisions pour risques et charges	895 242
Total	4 266 849

F.2. Reprises sur provisions

Libellé	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation stocks	(348 892)
Reprises sur provisions pour dépréciation clients	(43 623)
Total	(392 515)

F.3. Variation des actifs courants

Libellé	Solde au 30/06/2017 (a)	Solde au 31/12/2016 (b)	Variation (b) - (a)
Stocks	31 088 441	19 290 081	-11 798 360
Créances clients	36 348 831	42 407 389	6 058 558
Autres actifs financiers	362 428	360 029	-2 399
Variation des actifs courants	67 799 700	62 057 499	-5 742 201

F.4. Variation des autres actifs courants

Libellé	Solde au 30/06/2017 (a)	Solde au 31/12/2016 (b)	Variation (b)-(a)
Fournisseurs avances et acomptes	158 387	29 250	(129 137)
Fournisseurs débiteurs	47 423	47 423	-
Personnel avances et acomptes	101 286	5 773	(95 513)
Etat, retenues à la source	3 029 218	3 072 315	43 096
Etat, retenues à la source Batterie Assad Algérie	433 130	433 130	-
Etat, Report de TVA	3 860 493	2 600 626	(1 259 867)
Etat, TVA déductible	2 966	14 336	11 370
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 672 881	5 526 185	(1 146 695)
Charges constatées d'avance	265 699	258 193	(7 506)
Autres débiteurs	60 616	60 616	-
Produits à recevoir	723 355	656 348	(67 007)
Opérations particulières avec l'état	26 164	-	(26 164)
Total	15 355 453	12 704 195	(2 677 423)
Ajustement Transfert de charges			25 795
Total	15 355 453	12 704 195	(2 651 628)

F.5. Variation des passifs

Libellé	Solde au 30/06/2017 (a)	Solde au 31/12/2016 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	2 419 181	4 937 751	(2 518 570)
Autres Passifs courants	7 235 489	6 030 648	1 204 841
Ajustement - Intérêts courus	70 942	83 657	(12 715)
Ajustement Dividendes	-	-	(377 510)
Ajustement provision IDR	-	-	(340 950)
Total	9725612	11052 056	(2 044 904)

F.6. Plus-value de cession

Libellé	Montants en DT
Valeur brute des immobilisations cédées	20 120
Amortissements cumulés	(20 120)
Valeur comptable nette des immobilisations cédées	-
Prix de cession	7 500
Plus-value	7 500

F.7. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Solde au 30/06/2017 (a)	Solde au 31/12/2016 (b)	Variation (b) - (a)
Immobilisations corporelles	75 164 442	73 908 784	(1 255 658)
Immobilisations incorporelles	1 275 128	1 252 047	(23 081)
TOTAL	76 439 570	75 160 831	(1 278 739)
Ajustement- cession des Immobilisations			(20 120)
TOTAL			(1 298 859)

F.8.Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montant
Intérêts sur Obligations	6 150
Dépôts et cautionnements	(19 200)
Total	(13 050)

F.9.Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Libellé	Montant
Encaissement - Obligations	20 000
Total	20 000

F.10.Remboursement d'emprunts

Libellé	Montant
ATB	246 212
ATTIJARI BANK	685 437
BIAT	410 389
UBCI	305 556
Leasing	155 475
Total	1 803 069

F.11.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	(17 800 863)
BIAT Agence des affaires	(2 829 469)
ATB	(440 309)
BIAT Al Jazira 2	(50 754)
Attijari Bank Megrine	(747 940)
Attijari Bank Bouargoub	24 267
Effets remis à l'escompte	11 364
Effets remis à l'encaissement	3 132
Attijari Bank	18
STB Ben Arous	49 511
BIAT Al Jazira	6 511
UIB	2 002
UBCI Megrine	(1 191 459)
Autres organismes financiers (AFC)	263
Caisses	7 193
Total	(22 956 533)

IV. Engagements hors bilan

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2,5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :

- Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
- Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques », exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a. Renseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b. Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c. Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
- Affectation en titre de gage et nantissement en 1^{er} rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.

- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5,5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :

- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue AI Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1^{ère} Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1^{ère} Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
- Un nantissement sur matériels de 1^{er} rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
- « ASSAD » s'engage à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».

- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, qui servira à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :

- Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
- Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartement à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
- Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.

V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	30 juin 2017	30 juin 2016	31 décembre 2016
Résultat net	3 262 114	507 035	1 082 816
Nombre d'actions	12 000 000	12 000 000	12 000 000
Résultat par action	0,272	0,042	0,090

VI. Notes sur les parties liées

Les opérations avec les parties liées au titre du premier semestre 2017 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 30 juin 2017, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie liée	Ventes TTC du premier semestre 2017
BATTERIES ASSAD ALGERIE	14 315 291
ASSAD INTERNATIONAL	9669456
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	3932 012
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	19787
ENERSYS-ASSAD NORTH AFRICA	37092
GEELEC	113 648
Total	28087286

- Pour la période close le 30 juin 2017, les achats de matières premières facturés par la société « ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL » à la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD », s'élèvent à 22.415 DT TTC.
- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société « ASSAD International » au titre du premier semestre de l'année 2017 s'élèvent à un montant de 27.924 DT TTC.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENERSYS ASSAD S.A.R.L » au titre du premier semestre de l'année 2017 s'élèvent à un montant de 178.081 DT TTC.
- Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, les revenus provenant de la refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique et des charges sociales d'un employé mis à disposition à la société « ENERSYS ASSAD S.A.R.L » s'élèvent à 92.250 DT TTC.
- Une convention de prêt a été conclue par la société en janvier 2011 avec la société du groupe « GEELEC » en vertu de laquelle cette dernière emprunte pour financer son exploitation des montants avec un plafond cumulatif de 1.500.000 DT rémunérée au taux de 5%. Le solde de ces prêts au 31 décembre 2016, s'élève à 850.000 DT. Au 30 juin 2017, le solde des prêts consentis à « GEELEC » s'élève à 650.000 DT. Les produits d'intérêts constatés en 2017 au titre de ces prêts s'élèvent à 19.778 DT HT.
- Au cours de la période close le 30 juin 2017, les revenus provenant de la refacturation des frais communs d'assistance administrative, comptable, d'achats et de finances à la société « GEELEC » s'élèvent à 50.229 DT HT.
- Pour l'exercice clos le 30 juin 2017, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des dividendes au titre de l'exercice 2016 pour un montant total de 489.440 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Montant DT
Dividendes Assad International	-
Dividendes Assad Algérie	489 440
Total	489 440

Par ailleurs, au cours de la même période, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté en produits un montant de 1.000 DT au titre des jetons de présence alloués par la société « ASSAD International ».

- Pour la période close le 30 juin 2017, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe divers frais selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT en TTC
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	178081
GEELEC	50 229
ASSAD International	27924
Total	840 748

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie liée	Solde au 30 juin 2017
<i>Créances clients</i>	
ASSAD INTERNATIONAL	9 062 167
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	609458
ASSAD ALGERIE	11 595 354
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	20956
GEELEC	1 807 451
Total	23 095 386
<i>Dettes fournisseurs</i>	
GEELEC	568 020
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	(21 765)
Total	546 255
<i>Débiteurs et créditeurs divers</i>	
GEELEC	1 182 008
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	80 647
ASSAD ALGERIE	5 439 530
ASSAD BATTERIE MAROC	499 706
ASSAD INTERNATIONAL	844344
Total	8 046 235

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD SA » comprenant le bilan établi au 30 juin 2017, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 39.961.085 dinars y compris le bénéfice de la période s'élevant à 3.262.114 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces informations financières intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel responsable de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD SA » arrêtée au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers B.11 qui précise que la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD SA » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices de 2009 à 2012. Une notification du résultat du contrôle a été reçue en date du 7 juillet 2014 et a fait ressortir un montant de 1.410.944 DT en principal et pénalités dont 854.165 DT de reports d'IS et de TVA non acceptés.

La notification a fait l'objet d'une opposition motivée de la part de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD SA » rejetant les principaux chefs de redressement. Toutefois, l'administration fiscale a maintenu sa position initiale lors de sa réponse en date du 19 janvier 2015. Le 5 février 2015, la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD SA » a répondu à l'administration fiscale en maintenant sa position initiale et en appuyant ses propos par plus d'arguments.

La provision constatée pour faire face à ce risque est de l'ordre de 618.103 DT.

Tunis, le 30 août 2017

Associés - M.T.B.F

***Les Commissaires aux Comptes
Cabinet ZAHAF & Associés***

Ahmed BELAIFA

Mahmoud ZAHAF